Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170854
Centre d'intérêt: 72

Université du Québec à Chicoutimi. Module de l'enseignement professionnel.

Matériel didactique proposé pour l'enseignement du français au Secteur "mécanique", professionnel long : textes et activités : guide de l'élève / UQAC, Module de l'enseignement professionnel ; agent de recherche, Denise Fortin. -- [Chicoutimi] : L'Université, 1981.
146 f. : ill. ; 28 cm.

Cote Dewey: 448.6/U58m Cote LC: PC/2117

Descripteur(s): *Français (Langue) *Techniques physiques *Matériel didactique *Cahier d'exercices *Guide de l'étudiant *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Mécanique 340-000

Ce guide de l'élève, qui comprend une dizaine de textes et des suggestions de travaux, vise à faciliter l'adaptation de l'enseignement du français aux préoccupations et aux centres d'intérêt des élèves du secondaire inscrits au secteur "mécanique". Les thèmes suivants sont abordés: la fonction du machiniste, la demande d'emploi, l'entrevue, l'évolution dans le domaine automobile, le syndicalisme et la santé-sécurité au travail, l'assurance automobile, la course automobile, la bière et le sport, la drogue.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8170853
Financement: Bénéficiaire - Université du Québec à Chicoutimi
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGES
Programme(s) de subvention - PPMEP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q
8170854

GUIDE DU MAITRE

TEXTES ET ACTIVITES

Matériel didactique proposé pour l'enseignement du français au secteur "Mécanique automobile et mécanique ajustage"

Agent de recherche: Denise Fortin
Module de l'enseignement professionnel
UQAC

Juin 1981

GUIDE DU MAITRE

TEXTES ET ACTIVITES

Matériel didactique proposé pour l'enseignement du français au secteur "Mécanique automobile et mécanique ajustage"

Agent de recherche: Denise Fortin
Module de l'enseignement professionnel
UQAC

Juin 1981

DOSSIER 06-02-001
REMIS A 9780036
DEJA PRÊTÉ A Y.F

D.G.E.R.U.
REÇU
SEP 17 1984
Y.F

CE DOCUMENT CONTIENT:

POUR LE MAITRE

Points généraux

. les points d'ancrage permettant l'orientation de ce matériel;
. les objectifs à atteindre en utilisant ce matériel;
. le choix des textes
. une bibliographie générale

Points particuliers

Chacun des textes:
. les objectifs d'ordre socio-culturel, le titre et le sujet du texte, les activités proposées
. un guide du maître expliquant comment le questionnaire du texte correspond au processus d'apprentissage: pratique, objectivation et acquisition de connaissances;
. une bibliographie basée sur le sujet développé dans le texte de base;
. le corrigé du texte et des activités de prolongement;

POUR L'ELEVE

Chacun des textes:

. le texte de base;
. un questionnaire pe[illegible]t l'objectivation;
. une description des act[illegible]tés de prolongement;
. des textes de référence (annexes) permettant une exploration plus grande du sujet de base.

"Un apprentissage valable a lieu lorsque son objet est perçu par l'étudiant comme ayant un rapport avec ses projets personnels."

Carl Rogers, "Liberté pour apprendre", p. 156.

"En effet, l'élève qui exprime ses préférences ou qui manifeste et explique son désaccord, prend une certaine distance face à une vision de l'homme et du monde, et reconnaît dans quelle mesure il la partage ou non. En réagissant ainsi affectivement et intellectuellement aux discours lus et écoutés, l'élève est progressivement amené à se situer personnellement par rapport aux valeurs socio-culturelles que véhiculent ces discours."

Programme d'études, français langue maternelle, p. 13.

OBJECTIFS

A partir des intérêts professionnels et sociaux de l'élève inscrit au secteur "Mécanique" (P.L.), celui s'habituera à :

- chercher lui-même les informations pertinentes correspondant à ses besoins;
- confronter les informations reçues afin d'en extraire les grandes lignes;
- confronter les informations reçues à sa propre perception des faits;
- critiquer les informations provenant de sources extérieures;
- s'auto-critiquer via son cheminement personnel;
- prendre position après une réflexion prudente.

CHOIX DE TEXTES

LA VIE PROFESSIONNELLE	La fonction de machiniste Une demande d'emploi L'entrevue, un auto-portrait réussi L'évolution dans le domaine automobile Le syndicalisme et la santé-sécurité au travail
LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE	L'assurance-automobile privée (contrat) Un sport: la course automobile Un problème social: la bière et le sport

Mise en garde

Ces textes sont des stratégies reliées au monde du travail et qui permettent de véhiculer la connaissance. Toute la théorie subordonnée à ces connaissances doit être préalablement acquise ou doit être incorporée à l'étude du texte lui-même.

De même, aucune évaluation normative n'y apparaît car ce n'est pas le but visé. Cependant, certaines activités proposées peuvent devenir évaluatives si on y joint des critères précis, basés sur des objectifs bien spécifiques.

Les textes sont placés dans un ordre tel que les premiers feront appel davantage à une reconnaissance littérale du texte, d'autres permettront davantage d'inférence, les derniers demanderont de porter un jugement sur la recevabilité du texte tant au point de vue des idées que des moyens utilisés pour émettre ces idées.

Toute référence bibliographique proposée se trouve actuellement au Centre de documentation de l'enseignement professionnel de l'Université du Québec à Chicoutimi.
Tél.: 1-418-545-5803.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

. Gouvernement du Québec, Le guide '81 publié par le Ministère des Communications, Québec, 1981.

. Cahiers de l'Office de la langue française, fascicules 1,2,3,4. L'automobile.

. AUGER Lucien, Communication et épanouissement personnel, Ed. de l'Homme, 1972.

. CHAPUT Jean-Marc. Vivre, c'est vendre. Ed. de L'Homme, 1975.

. ZUNIN Léonard et Nathalie, Contact.Ed. de l'Homme, 1975.

. COTE- DESBIOLLES Louise, Les attitudes des travailleurs québécois à l'égard de leur emploi. Coll. Études et Recherches. Centre de recherches et de statistiques sur le marché du travail, Ministère du travail et de la main d'oeuvre, Gouvernement du Québec, 1979.

. Programme d'études, français langue maternelle, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, février 1981.

SOMMAIRE

Etude du texte I: " Une journée dans la vie de Roch Carrier 9

Etude du texte II: " Une demande d'emploi" 25

Etude du texte III: " Et tout est dit" 29

Etude du texte IV: " A l'heure du diesel" 38

Etude du texte V: " La loi 17: santé et sécurité au travail 54

Etude du texte VI:" L'assurance-automobile privée, que doit-elle contenir?" 66

Etude du texte VII: " L'automobile, un nouveau départ" 77

Etude du texte VIII: " La potion magique du sport québécois" 86

TEXTE 1

Objectif d'ordre socio-culturel:

Le monde de la mécanique en est un particulièrement achalandé quant aux débouchés y existant. Aussi, par ce module, l'étudiant qui sera à la recherche d'un emploi en juin pourra effectuer un cheminement le conduisant à retirer les principales règles du jeu pour l'obtention d'un travail qui plaît, qui "sécurise" et où il se sent impliqué socialement.

Titre du texte à l'étude: " Une journée dans la vie de Roch Carrier, machiniste."

Sujet: Un machiniste raconte les différentes étapes qu'il a dû franchir pour se trouver un emploi satisfaisant.

Activités proposées:

- Lecture d'un article et objectivation à partir d'un questionnaire;
- Mise en parallèle de sa (l'étudiant) vision du travail telle que le démontre le travail en atelier dans l'école et le milieu réel du monde du travail.
- Elaboration d'une liste de "recommandations" pour une école professionnelle plus près de la réalité.
- Un vocabulaire de la mécanique
- Grammaire: les homophones.

INTENTION: du réceptuer: lire un article dans l'intention de s'informer sur les voies à suivre pour en arriver à un emploi qui plaît.

Pratique

Lire l'article " Une journée dans la vie de Roch Carrier machiniste".

Objectivation

. Faire relever les grandes étapes du texte (Questions 1,2,9,10,14,15,16a,b, 17,18,19,21.

. Faire résumer certaines parties du texte. (Questions 5,22)

. Faire relever le niveau de langue utilisé. (Questions 4,7,11,23)

. Faire relever les techniques utilisées pour rendre Roch Carrier le plus accessible possible au lecteur (Questions 3,23)

. Faire identifier les points de ressemblances et de différences entre l'expérience et les vues de Roch Carrier et ceux du lecteur (Questions 8,13a,b)

. Faire prendre conscience de certains problèmes sociaux (Questions 12a,b, 20, activités II, III, IV)

Connaissances

. Caractéristiques des niveaux de langue

. les anglicismes

. les homophones: quelque,quel que; aussi tôt aussitôt; plus tôt plutôt; quoi que, quoique.

. le plan

Corrigé

1. - l'avis des professeurs qui l'orientaient vers un métier;
   - son père travaillait pour Forano et Roch avait eu l'occasion de voir travailler des machinistes;
   - Forano offrait beaucoup de travail;
   - son oncle l'y encouragea.

2. Parce qu'elle était beaucoup plus orientée vers la pratique du métier. Il y avait donc moins de théorie.

3. - il se demande " Pourquoi sauter d'un avion quand il va si bien?"
   - "... même si la vie m'intéressait, j'ai trouvé que..."(Il fait allusion au slogan publicitaire de l'armée).

Paragraphes 6 à 12

4. Jobs: travaux (le pluriel est exigé)

5. - il a fait une demande chez Forano
   - en attendant une réponse, il a travaillé ici et là comme journalier
   --il accepte d'entrer chez Forano pour un mois
   - il y demeure pour un an.

6. Parce que ce sont des mots étrangers (empruntés de l'anglais) et les guillemets ont pour fonction d'isoler des termes étrangers à l'intérieur d'une phrase.

7. Langue familière. Des expressions telles que:
   "job, set up, bearing"; garantissait un mois seulement (par. 6); j'ai fait neuf mois (par. 9); mes affaires étaient bien parties (par. 10); revenu sur terre (par 10); il me fallait de l'ouvrage vite pour arriver (par. 10); l'endroit était trop reculé (par. 11); ...me suis enqueulé (par. 12); j'ai lâché au bout... (par. 12).

   Remarquons aussi le tutoiement quand il s'adresse à l'interlocuteur.

8. Accepter de:
   - ne pas trouver un emploi dans son métier dès les premiers essais;
   - ne pas décrocher l'emploi assurant la permanence dès le début;
   - se déplacer pour trouver un emploi: l'emploi rêvé n'est pas nécessairement au coin de la rue.

Paragraphes 13 à 17

9. - il a aimé son expérience d'apprenti mécanicien d'entretien à Fort W.
   - salaires plus intéressants dans ce métier
   - cours intensif par le biais du Centre de la main d'oeuvre.

10. - la poussière d'amiante
    - l'impression de prison: être enfermé

11. C'est construit solidement; c'est construit avec solidité.

12. a) La maladie industrielle que l'on appelle l'amiantose.

    b) Réponse personnelle

Paragraphes 18 à 22

13. a) le dynamisme et l'impétuosité

    b) Réponse personnelle

13. - les rayons peuvent brûler une tumeur (hôpitaux)
    - sert aussi pour les radars
    - arme de défense

15. L'extrême précision des petites pièces.

Paragraphes 23 et 24

16. a) Les travailleurs ont besoin de ce pouvoir de pression pour contrebalancer le pouvoir des patrons. Elle ouvre ainsi la porte à la négociation.
    b) Il oeuvre comme président du syndicat de son entreprise bien qu'il eût voulu être agent de sécurité.

Paragraphes 22 à 30

17. - La compagnie , à la demande de Carrier, a obligé le port de lunettes pour certains postes; les employés, dans leur inconscience, coopèrent difficilement.
    - le problème de la poussière toxique.

18. Oui. Il suffit de faire un arrêt de travail et de demander un inspecteur du gouvernement.

19. - le souci du détail;
- une bonne vue;
- beaucoup d'attention

20. Non! Il déplore le fait que les femmes ne s'impliquent pas dans ce genre de métier; il avoue que, dans le Nord, des femmes électriciens, pelleteuses de fer, etc font aussi bien leur travail que les hommes.

21. Demeurer à l'emploi de Gentec, se marier et s'acheter une maison.

22.

Changements	raisons du chang.	moyens utilisés....
1. Il était étudiant-machiniste et a voulu entrer dans l'armée.	rêve de jeunesse	inscription dans l'armée
2. Il retourne étudier commachiniste.	terminer son cours	retour à l'école secondaire
3. Entrée chez Forano	il veut un emploi de machiniste chez Forano car cette entreprise est située dans sa région.	il fait une demande; en attendant, il travaille comme journalier; il accepte d'aller chez Forano pour un mois
4 . Apprenti-mécanicien d'entretien à Fort Wright	il est congédié de chez Forano (manque de travail) et il a des dettes.	Exil dans le Nord. Apprend un nouveau métier: apprenti-mécanicien d'entretien.
5. Emploi de machiniste à Victoriaville.	Fort Wright est trop isolé.	Il démissionne à Fort Wright, est commissionnaire et journalier; il déniche l'emploi de Victoriaville.
6. Inscription à un cours de mécanique d'entretien classe A.	Démissionne à Victoriaville (affaire familiale). Goût pour la mécanique.	Inscription par le biais du Centre de la main d'oeuvre.

7. Travaille comme mécanicien dans les mines de Thetford Mines.	postule cet emploi à la sortie de l'école; il accepte de travailler sous terre.	candidature à un poste de mécanicien dans un endroit où les conditions de travail laissent à désirer.
8. Il entre comme machiniste chez Gentec.	Démissionne à la mine: trop dur.	Il cherche un emploi comme machiniste parce que ce genre d'emploi est plus facile à trouver. Il postule un emploi où ses qualifications exigées ne correspondent pas avec les siennes (il tente sa chance).

---

23. a) endroit reculé, revenir sur terre, des affaires bien parties; c'est construit solide.

    b) tutoyant

    c) près

24. - tout emploi est bon car il vous donnera de l'expérience et de la maturité;

    - l'emploi idéal ne se trouve pas en un jour; il faut un très long cheminement et savoir accepter diverses situations plus ou moins agréables;

    - il faut beaucoup de dynamisme pour rechercher l'emploi qui convient;

    - il faut mettre plusieurs " cordes à son arc" dont l'éducation permanente qui vous fera acquérir d'autres compétences.

    (D'autres réponses fournies par l'étudiant)

ACTIVITES DE PROLONGEMENT Corrigé

Activité 1: le vocabulaire

A) travail, emploi

B) patron, employeur

C) raccorder

D) servo-direction

E) un boyau

F) la coque

G) un élévateur

H) une douille

I) système d'échappement

J) la pédale d'embrayage

Activité V: un peu de grammaire

1. Aussitôt; plus tôt

2. Quoique

3. Quels que

4. Quoi qu'

5. plus tôt

6. Quoique

7. Quelques

8. Quelle que

9. Quoique ; plus tôt

10. Quoi qu'

BIBLIOGRAPHIE

. LARUE-LANGLOIS Jacques, L'amiante sous contrôle? Revue Québec Science juillet 1980.

. BAUDOUIN Anne-Marie, Vocabulaire de l'automobile. Fascicule 11: l'entretien et la réparation no 27. Cahiers de l'Office de la langue française.

. MAROUIS Jocelyne, Les spécialistes en fabrication mécanique: présents partout. Education-Québec mai 1979.

17

L'AMIANTE SOUS CONTRÔLE ?

Si les nouvelles normes ont contribué à diminuer la pollution dans l'industrie de l'amiante, les dommages qu'elle a causés durant près d'un siècle ne sont pas effacés pour autant

par Jacques Larue-Langlois

Le minéral lui-même est coincé entre les strates d'un beau rocher veiné d'un vert lustré où il semble pousser comme une laine grise. Une fois séparée de la pierre par concassage puis par déchiquetage, un demi-kilogramme de fibre peut produire un fil de près de dix kilomètres de longueur. Mêlé à du fil de coton, tissé dans un mince filet de métal, pressé en fines galettes, mélangé à l'eau et aspergé comme une mousse, ajouté à du ciment qu'il allège, scellé dans l'acier ou le bois à l'aide de résines ou moulé en nattes, l'amiante sert à fabriquer des matériaux presque indestructibles pour lesquels on peut aisément dénombrer près de 3 000 usages commerciaux.

Cette relative indestructibilité n'a cependant pas que des avantages. Surtout qu'elle s'applique également aux minuscules fibres aéroportées qui s'échappent au cours de toutes les étapes de l'extraction, de la transformation et de la manutention de l'amiante. Ces fibrilles sont si petites qu'on les mesure en millionièmes de mètre et leur forme vrillée facilite leur pénétration et, leur adhésion à la paroi du poumon ou des tissus abdominaux. Logées là, elles peuvent mettre 30 ans à couver un cancer.

Malgré qu'on ait connu depuis le début du siècle certaines des propriétés nocives de l'amiante, la plupart des producteurs miniers ou manufacturiers n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient pour protéger la santé des travailleurs avant d'en être contraints par les législations des gouvernements. De nombreux travaux de recherche de scientifiques américains et canadiens ont attiré l'attention publique sur le sujet, dont ceux du Mount Sinai Hospital de New York, dirigés depuis 15 ans par le professeur Irving Selikoff. Ce dernier fut le premier, en 1964, à déclencher l'alarme en affirmant, après avoir examiné et étudié des milliers de cas et de travailleurs de l'amiante, que «l'amiante tue». Aujourd'hui, selon l'opinion, que d'aucuns considèrent alarmiste, du docteur David Hall du US National Institute of Environmental Health Science, certains prévoient que 25 pour cent de tous les travailleurs qui ont manipulé de l'amiante sur une base régulière avant l'instauration d'une réglementation stricte dans les mines et les usines, il y a une quinzaine d'années, mourront du cancer avant la fin du siècle.

Au Québec, il y a présentement 8 000 travailleurs de l'amiante. Les statistiques de la CAT (Commission des accidents du travail) révèlent qu'en 1978, 186 d'entre eux étaient atteints d'amiantose et ont reçu des indemnisations; de ce nombre, trois seulement ont été indemnisés pour incapacité totale permanente.

Le Canada, dont 85 pour cent de la production d'amiante brute se fait au Québec, particulièrement dans les régions de Thetford Mines et d'Asbestos, est le deuxième producteur d'amiante au monde, immédiatement derrière l'URSS. Nos mines d'amiantes québécoises ont livré 1 373 000 tonnes de fibres d'amiante en 1979, pour une valeur totale de 520 millions de dollars. Quarante-deux pour cent de cette production a été acheminée vers les États-Unis et 27 pour cent vers le marché européen qui, l'un et l'autre, nous revendent des produits finis à contenu d'amiante.

Or, c'est d'abord en vue de développer chez nous des industries de transformation du minerai d'amiante et des usines de sous-produits de l'amiante qu'a été mise sur pied, il y a un an et demi, la Société nationale d'amiante (SNA). La lutte qu'elle livre présentement devant les tribunaux en vue d'obtenir le droit de nationaliser la Société Asbestos ne vise en fait qu'à lui permettre de s'assurer une certaine autonomie d'approvisionnement.

UNE VASTE CAMPAGNE ANTI-AMIANTE

Mais voici que les États-Unis viennent de découvrir en quelque sorte les dangers de pollution que recèlent la transformation et la manutention de l'amiante. Ils vont même jusqu'à avancer que les sous-produits de l'asbeste peuvent être extrêmement nocifs pour la population en général dans l'usage quotidien qui en est fait. Le Health Research Group, une filiale de Public Citizen Incorporated, fondé il y a sept ans par Ralph Nader, lançait l'an dernier une grande campagne publicitaire anti-amiante, accompagnée d'un puissant lobby visant ultimement à interdire l'utilisation de l'amiante aux États-Unis. Selon cet organisme, il est complètement irresponsable, de la part du gouvernement du Québec, de vouloir fonder son avenir économique sur un produit mortel.

En septembre dernier, le Consumer Product Safety Commission, un organisme du gouvernement fédéral américain, annonçait une enquête auprès des scientifiques, des manufacturiers et du public en général sur quelque 150 types de produits manufacturés dans la composition desquels on retrouve de l'amiante. On cherchait à déceler tout danger possible d'amiantose ou de cancer du poumon ou de l'appareil respiratoire pouvant découler de l'effritement de certaines pièces en amiante et de l'émission qui en découle de fibres aéroportées cancérigènes. La Commission étudie présentement divers produits d'amiante-papier, d'amiante tissée, d'amiante-ciment, de colles à base d'amiante et même des appareils ménagers dont les isolateurs thermiques sont souvent fabriqués d'amiante.

Certains industriels, craignant la publicité adverse de quelque malencontreuse découverte ou tentant d'éviter à tout prix les frais astronomiques d'éventuelles poursuites devant les tribunaux, ont alors retiré volontairement du marché leurs produits. Ainsi, 90 pour cent des 12 millions de séchoirs à cheveux électriques contenant des isolants d'amiante jugés dangereux (parce que placés dans la trajectoire de l'air chaud soufflé par l'appareil et donc susceptibles de dégager vers les voies respiratoires de l'usager des fibres cancérigènes) ont été retirés du marché.

À Mountain View, en Arizona, le gouvernement de l'État a exigé que les 120 résidents de 40 maisons mobiles d'un secteur situé à proximité d'un dépôt de rebut d'amiante quittent leurs demeures pendant que les propriétaires de l'usine, maintenant fermée, devaient s'employer à enfouir ces déchets sous le sol.

Chez nos voisins plus immédiats, le ministre ontarien du Travail annonçait ce printemps la formation d'une commission royale d'enquête sur l'utilisation et les effets de l'amiante. Entre-temps, le ministère doit poursuivre son enquête dans les écoles et le métro de Toronto afin de déterminer si l'isolant d'amiante utilisé lors de leur construction pose un danger pour la santé publique.

UNE COMPAGNIE NON ASSURABLE

Mais il y a plus : la Suède et le Danemark ont complètement banni l'amiante et tous ses sous-produits de leur territoire. La République fédérale allemande s'apprête à faire de même.

Pendant ce temps, 1 300 poursuites judiciaires sont inscrites devant des tribunaux américains contre des producteurs d'amiante par des individus qui tentent de démontrer qu'ils ont contracté l'amiantose ou une forme ou l'autre de cancer de l'appareil respiratoire par suite d'une longue exposition à l'amiante dans l'exercice de leur travail. La compagnie Johns-Manville, le plus gros producteur d'amiante en Occident — ventes annuelles : 1,5 milliard de dollars — est incapable de trouver une compagnie d'assurances acceptant de couvrir tous les risques découlant de l'amiante.

Des centaines d'anciens travailleurs des chantiers navals américains, durant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'on utilisait de grandes quantités d'amiante dans l'isolation des chaudières et des machines des navires, se sont découvert, 35 ans plus tard, des maladies pulmonaires cancéreuses ou autres. Forts de l'appui de la campagne actuelle, ils entreprennent des poursuites contre leurs anciens employeurs. Il s'agit dans l'ensemble de plaintes portées en vertu d'un recours collectif : une cause type implique, par exemple, une dizaine de personnes qui réclament de trois à quatre millions de dollars chacune.

La loi américaine permet à un citoyen de poursuivre les fabricants d'un produit donné qui aurait provoqué la maladie, de même que les fournisseurs du minerai, dont 90 pour cent sont québécois. Les principales sociétés minières exploitant l'amiante québécois sont ainsi l'objet de multiples poursuites dont la Société Asbestos, Bell Asbestos, Carey Mines, Lac d'Amiante et Johns-Manville.

LA SNA HÉRITERA AUSSI DES PLAINTES

En devenant propriétaire de la Société Asbestos, la SNA sera responsable des nouvelles poursuites susceptibles d'être

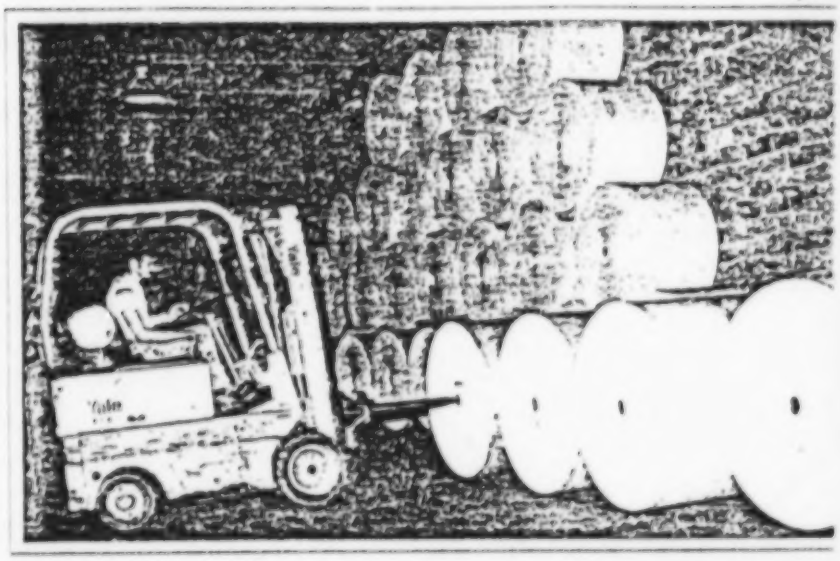

entreprises alors que les plaintes antérieures resteront à la charge de l'ancien actionnaire. Selon son président, Daniel Perlstein, il est bien évident que le Québec devra négocier avec General Dynamics, l'actuel propriétaire de l'entreprise, la façon de disposer de toutes ces actions en justice et qu'il aura à en compenser partiellement les frais dans le prix de la transaction finale. Il lui faudra en outre se munir à grands frais d'une importante «assurance de risque contre le produit» (*Product Liability Insurance*) afin de prévoir toute poursuite ultérieure. «À long terme, concède Daniel Perlstein, la situation risque de devenir inquiétante.» Un avocat conseil de la Johns-Manville, Earl Parker, a cependant atténué ses craintes en déclarant que, selon lui, les producteurs canadiens ne pourront pas être condamnés par les tribunaux américains.

Une poursuite-type est même présentement engagée devant l'appareil judiciaire québécois. Arthur Bisson, cultivateur à Black Lake, réclame $130 000 à la Société Asbestos pour les dommages qu'ont subis sa terre et son bétail par les poussières d'amiante, l'empêchant de cultiver et d'élever ses animaux. L'affaire traîne en cour depuis deux ans déjà et s'appuie sur une autre cause où le tribunal a accordé $5 000 pour dommages à la propriété à un individu qui en réclamait $12 000.

En fait, la plupart des poursuites engagées aux États-Unis sont finalement réglées hors cour et pour des montants très inférieurs à ceux réclamés initialement. Les demandeurs exigent des centaines de milliers de dollars et n'en touchent finalement que quelques milliers.

DES MALADIES À RETARDEMENT

Presque toutes ces poursuites ont trait à des maladies contractées à la suite d'une période d'exposition plus ou moins constante remontant à 15, 20, 30 ans ou même davantage. C'est que la période de gestation de l'amiantose comme des différents types de cancer que sont susceptibles de provoquer les poussières d'amiante peut s'étendre sur autant d'années. Dans l'industrie, c'est depuis les années 20 que l'on connaît ces faits. Les recherches les plus récentes sur le sujet n'ont fait que les confirmer, en plus de préciser la nature même des différentes maladies attribuables à la fibre d'amiante aéroportée. On établissait ainsi, en 1947, une relation probante entre cancer broncho-pulmonaire et amiante.

Dès 1921, les travailleurs portaient le problème devant le bureau international du travail (BIT), à Genève. Il aura fallu plus de 50 ans pour en arriver à des réglementations qui respectent véritablement la santé des travailleurs. Jusqu'à tout récemment, pour ces derniers, le risque de mort par cancer du poumon était 4,8 fois plus élevé que pour le reste de la population selon une enquête épidémiologique américaine. Effectivement, chez les travailleurs de l'amiante, il y a 40 pour cent plus de décès dus à des cancers.

À ce bilan s'ajoutent aussi les risques encourus par les travailleurs de l'industrie de transformation et de l'utilisation de l'amiante et de ses dérivés, ainsi que les travailleurs des corps de métier qui manipulent l'amiante sous diverses formes, ouvriers du bâtiment, des chantiers navals, verriers, etc. Étant donné qu'une très faible quantité d'amiante est suffisante pour engendrer une tumeur appelée mésothéliome et qu'elle met des années à manifester ses terribles effets, on comprend les risques que prenaient encore, jusqu'à ce qu'interviennent des conditions nouvelles dans l'industrie, les familles de ces ouvriers de l'amiante qui ramenaient cette poussière à la maison dans leurs vêtements et leurs cheveux, sans compter les personnes vivant à proximité d'usines ou de ports où l'on manutentionnait l'amiante.

À cause de la longue période de latence de la maladie, il est presque impossible d'établir les taux réels d'amiante auxquels les malades ont été exposés à l'époque et, par conséquent, de déterminer une dose-seuil en-deçà de laquelle il n'y aurait pas de danger. Ce qui a conduit

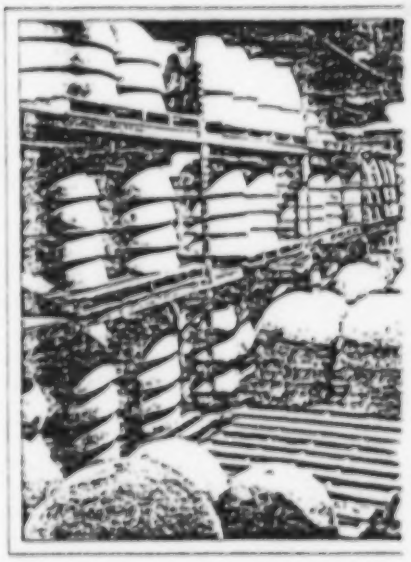

des écologistes, peut-être alarmistes, à soutenir que l'émission presque continue d'amiante aéroportée par les multiples sources qui pullulent dans nos villes en particulier (usines, isolation de bâtiments, freins de voiture s'usant à chaque freinage) pourraient contribuer à contaminer de façon significative la population des grandes villes. On a retrouvé dans la bière et le vin de l'amiante provenant, prétend-on, des filtres d'amiante utilisés pour les couler. Les tuyaux en amiante-ciment en charrieraient même dans nos eaux potables.

Rien ne rattache cependant ce type de pollution à la genèse des cancers de l'appareil digestif. Ce ne sont là pour l'instant qu'observations de possibilités et supputations. D'ailleurs, deux études récentes démontrent hors de tout doute que les tuyaux d'amiante-ciment ne provoquent en rien l'apparition de particules

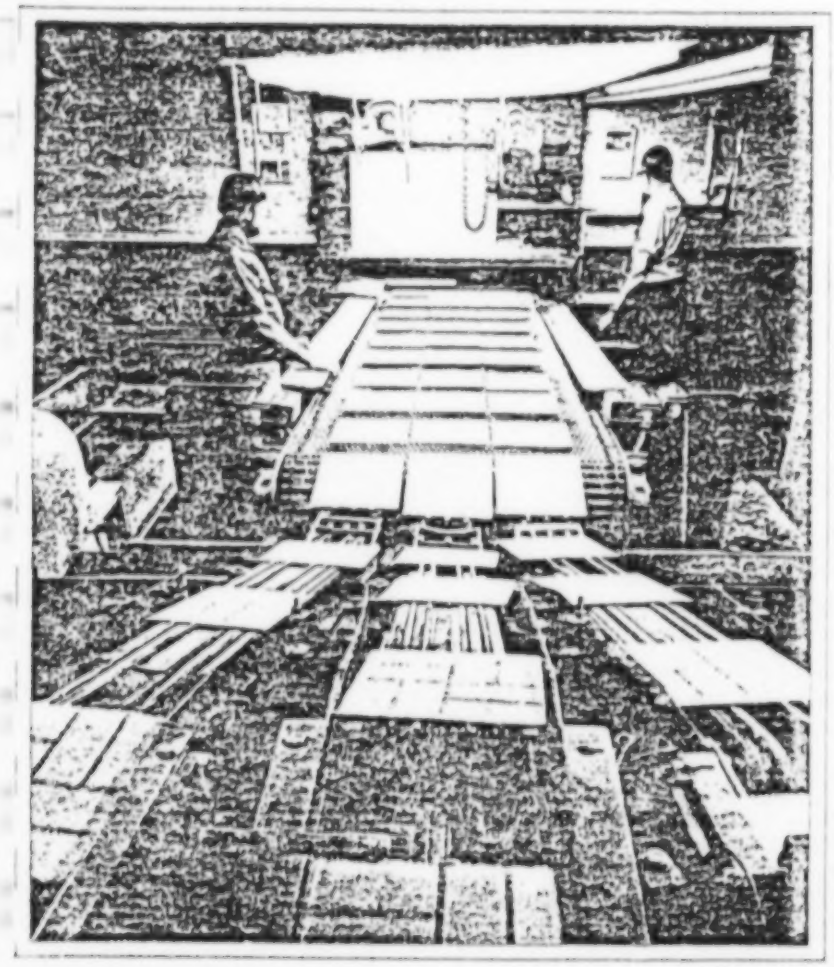

La fibre d'amiante entre dans la fabrication de près de 3 000 produits. Ces carreaux d'amiante vinyle, ces bacs à fleurs d'amiante-ciment et ces rouleaux de papier d'amiante en sont des exemples. Les ouvriers de ces usines de transformation sont aussi exposés à la contamination par la fibre d'amiante.

l'amiante dans l'eau qui y coule et que es vins filtrés à l'amiante contiennent nettement moins de particules de magnésium (un des composés de l'amiante) après qu'avant leur filtration. Quant à la pollution atmosphérique des grandes villes, son taux d'amiante est ridiculement bas et nettement inférieur à tout seuil possiblement dangereux.

LE BUT À VISER: UNE EXPOSITION ZÉRO

Pour les syndicats, «l'amiante est un produit dangereux qui cause l'amiantose à coup sûr, déclare Serge Trudel, responsable du Comité santé et sécurité chez les Métallos (FTQ) représentant les 1 000 travailleurs de Bell Asbestos et de Lac d'Amiante. Nous visons une exposition zéro en vue d'éliminer tout danger en adaptant la machine à l'homme et non le contraire, mais notre position est inconfortable entre les deux extrêmes où se trouve trappé le travailleur de l'amiante : mourir du cancer ou mourir de faim dans le chômage.»

La CSN pour sa part, qui représente les 3 000 travailleurs de la Société Asbestos, de même que la CSD, parlant au nom des 6 000 de chez Johns-Manville, ont publié plusieurs études exposant des statistiques impressionnantes sur le nombre de travailleurs atteints de même que sur les lacunes qui persistaient encore, il n'y a pas deux ans, dans certaines mines et dans les bâtiments de concassage du minerai. Une étude de Jean-Guy Bergeron, de la Direction de l'hygiène industrielle aux Services de protection de l'environnement du Québec, pointait du doigt quelques cas auxquels les compagnies ont dû remédier rapidement en rapport avec le respect des normes très strictes d'empoussiérage maximum permis, prescrites par la loi, de deux fibres d'amiante par centimètre cube d'air.

Il est cependant acquis partout aujourd'hui, chez les spécialistes comme dans les syndicats, que ces normes sont rigoureusement mises en pratique et que l'air ambiant des lieux de travail, régulièrement et soigneusement contrôlé, n'est plus nocif. Les procédés d'extraction et de concassage du minerai en particulier ont été entièrement revus et chaque étape se fait maintenant dans des conditions d'empoussiérage qu'on juge en général à moins d'une fibre par centimètre cube d'air. Ce taux a été atteint grâce au procédé d'extraction mouillée qui empêche la poussière alourdie d'être aéroportée, à l'utilisation d'appareils de succion placés au-dessus même du tapis des convoyeurs, à une augmentation de la ventilation et à l'isolation de plus en plus généralisée des travailleurs par rapport à leurs machines.

«L'amiante se vend bien et les compagnies n'hésitent pas à collaborer, admet Serge Trudel. À Lac d'Amiante, un technicien, membre du syndicat, est payé à plein temps par la compagnie pour vérifier le niveau d'empoussiérage et pour représenter son unité syndicale au sein du comité conjoint de santé et sécurité de la mine.»

Aux États-Unis, où la norme est également de deux fibres par centimètre cube, l'Occupationnal Safety and Health Association préconise qu'on la réduise à 0,2 f/cc, et elle est déjà de 0,1 en Grande-Bretagne. Cela semble possible en usine mais extrêmement difficile dans la mine, au niveau de l'extraction et du concassage en particulier.

DES MESURES D'ASSAINISSEMENT

Ce qui ne fait aucun doute maintenant, c'est que le niveau d'exposition à l'amiante auquel est soumis le public en général ne représente depuis peu aucun risque pour la santé. Le docteur Selikoff lui-même précisait il y a quelque temps que ses prévisions étaient nécessairement fondées sur les taux courants d'anomalies, attribuables à des taux d'exposition qui n'ont plus cours même dans les mines et les usines. Il a admis que ses études ne tenaient pas compte des améliorations apportées dans l'assainissement progressif des niveaux d'exposition.

D'imposantes mesures ont en effet été prises à cette fin et les producteurs d'amiante du Québec auront investi à eux seuls, à la fin de l'année en cours, 81 millions de dollars dans des travaux reliés directement à l'assainissement de l'air ambiant dans les milieux de travail, depuis 1976. Ces sommes sont essentiellement consacrées à des travaux d'installation de nouveaux équipements de ventilation et de systèmes de dépoussiérage de même qu'à la modernisation de certains équipements en usine et en laboratoire.

L'Association des manufacturiers d'amiante du Québec (AMAQ), regrou-

L'amiante se présente sous la forme de fibres qui seront séparées de la pierre par concassage puis par déchiquetage. Quelques propriétés qui l'ont rendue importante : son incombustibilité, son inertie, sa résistance à la corrosion et à la chaleur due à la friction.

S. Fiore-Alpha déf.

pant les cinq grandes compagnies minières du secteur, a également fondé en 1966 et continue de financer l'Institut de médecine du travail et des ambiances de Montréal, dans le but d'encourager la recherche visant à éliminer les dangers provoqués par la poussière d'amiante autant dans l'environnement en général que sur les lieux de travail. Le comité scientifique de cet organisme, dirigé par un pneumologue, le docteur Premysl V. Pelnar, membre de la New York Academy of Sciences, a jusqu'à maintenant approuvé plus de 30 projets de recherche importants à travers le monde, totalisant plus de cinq millions de dollars de subventions.

L'une de ces recherches, étudiant les 69 cas de mésothéliome rapportés au Canada entre 1968 et 1970, révèle que seulement onze de ces cas découlent d'une exposition définitive ou probable à l'amiante. Ceci est tout à fait nouveau dans la mesure où, jusqu'à la publication de cette étude, on s'accordait à affirmer dans les milieux médicaux que la poussière d'amiante constituait la seule cause possible de ce cancer du mésothélium.

Les résultats des nouvelles mesures entreprises par les compagnies productrices n'ont pas tardé à se manifester. Ainsi, en révisant les 6 785 dossiers de tous les travailleurs de l'amiante au Québec, le Comité spécial de l'amiantose du service de pneumologie de la CAT a découvert l'an dernier que six pour cent seulement des cas étudiés montraient des signes d'amiantose. Le Comité a conclu à l'existence de dix cas d'amiantose avancée, de 53 cas modérés et de 372 considérés comme légers, tous chez des hommes travaillant dans la mine ou l'usine depuis plus de dix ans. Pendant ce temps, le professeur Selikoff confirmait que ses résultats ne parlaient pas d'amiantose mais d'anomalies radiologiques à l'examen pulmonaire. En s'abstenant de toute interprétation, il avait bien entendu laissé libre cours aux interprétations les plus alarmistes.

PAS DE RISQUE POUR LA POPULATION

Une intéressante étude épidémiologique, effectuée par Robert Pampalon, pour le compte de la Direction générale de la planification du ministère des Affaires sociales, était rendue publique le premier novembre dernier. Elle avait pour but de vérifier si la population des agglomérations de l'amiante que sont Thetford Mines et Asbestos, population depuis longtemps exposée à des niveaux élevés de pollution atmosphérique par l'amiante chrysotile, présente un taux de mortalité supérieur à celui qui est enregistré au sein des autres agglomérations du Québec.

Elle étudie parallèlement 16 « milieux urbains différents », dont les deux centres de l'amiante de l'Estrie. Ses conclusions démontrent l'existence « d'excès de mortalité générale dans les deux villes de l'amiante et de mortalité par cancer des voies respiratoires à Thetford Mines et par maladies des voies respiratoires à Asbestos », mais chez les hommes seulement. Il y est ensuite précisé : « Ces excès trouvent dans le facteur professionnel une bonne part d'explication. La présente étude révèle aussi l'absence de tout excès significatif de mortalité générale et de mortalité par certaines causes *chez les femmes* des villes de l'amiante. Ainsi, conclut l'auteur, notre étude ne permet pas de considérer la pollution par l'amiante comme un facteur de mortalité pour la population en général. »

Il s'ensuit que si les habitants qui vivent depuis des générations à proximité des mines d'amiante ne sont pas particulièrement sujets aux maladies présumément reliées à une exposition prolongée à des concentrations de poussière de fibres, le public, pris dans son ensemble, peut être tout à fait rassuré : il ne court aucun danger avec l'amiante. En fait, les scientifiques de l'université McGill ont même pu établir que le risque de cancer pulmonaire chez les travailleurs de l'amiante qui seraient habituellement exposés à une fibre d'amiante par centimètre cube dans l'air ambiant (la moitié du taux actuellement prescrit par norme gouvernementale mais le taux précis généralement retrouvé dans l'industrie de nos jours) est l'équivalent du risque qu'encourt une personne qui fumerait deux cigarettes par semaine.

LE TABAC ET L'ALIMENTATION

Ces affirmations sont confirmées depuis au moins deux autres sources sérieuses. La première nous vient d'une étude britannique effectuée par Sir Richard Doll, à Oxford, qui a longuement étudié les taux de mortalité par cancer du poumon dans plusieurs localités d'Angleterre et du pays de Galle, tenant compte de la densité des centres urbains, du sexe des individus et de leur relation avec le taba-

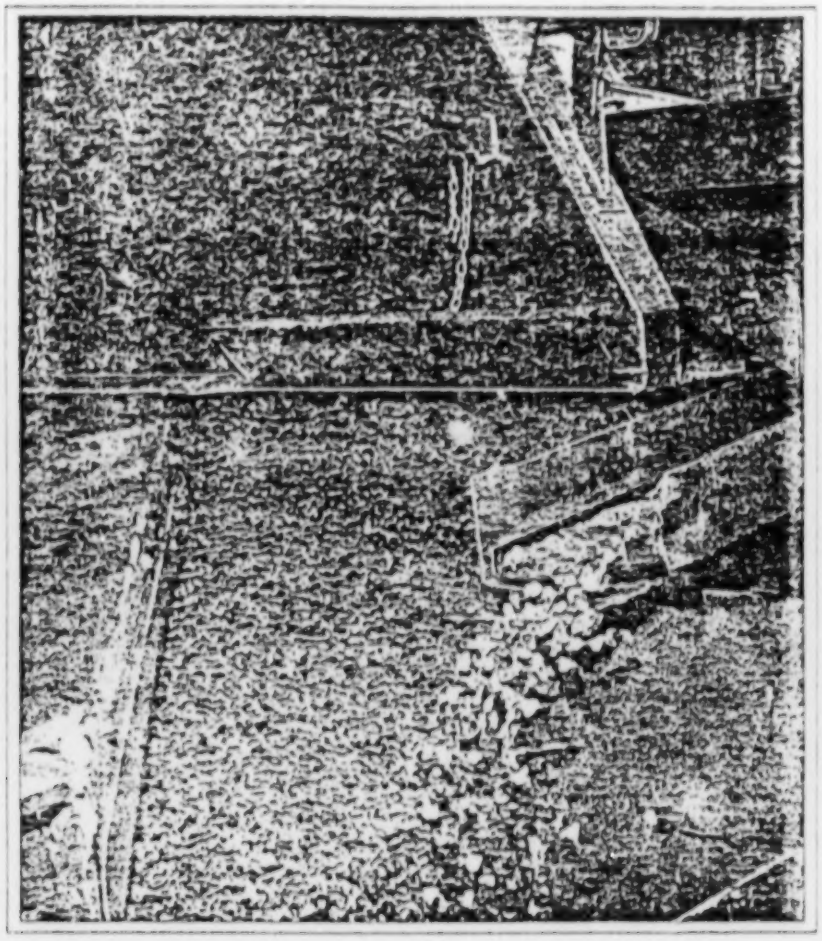

Ce sont les minuscules fibres qui s'échappent dans l'atmosphère, par exemple lors de l'extraction et du concassage, qu'il faut viser à éliminer pour réduire à zéro le danger de l'industrie de l'amiante pour la santé des travailleurs.

gisme. En combinant les résultats de ses propres recherches avec ceux de plusieurs autres études européennes, Sir Richard Doll en arrive à la conclusion suivante: «S'il n'est pas combiné à l'habitude de fumer régulièrement des cigarettes, l'effet total de toute la pollution urbaine cancérigène n'est pas responsable de plus de cinq cas de cancer du poumon par 100 000 personnes par année au sein des populations européennes.» Or, le taux de mortalité par cancer du poumon oscille entre 30 et 21 par 100 000 de population dans les villes européennes, la moyenne se situant autour de 63.

Petite observation intéressante contenue dans l'étude de Sir Richard Doll: chez les femmes Maori de Nouvelle-Zélande, qui fument davantage que n'importe quelle autre population féminine de la planète, le cancer du poumon cause deux fois plus de mortalité que parmi tous les autres groupes de femmes. Et nulle pollution industrielle ne vient troubler l'atmosphère du territoire qu'occupent les Maoris. Pièce à conviction à verser au dossier noir du tabagisme.

Pendant ce temps, aux États-Unis, le docteur H.B. Demopoulos de l'École de médecine de l'Université de New York, affirme que si 90 pour cent des cancers sont dus à des facteurs d'environnement, il faut distinguer l'environnement général, imposé par l'atmosphère ambiant, et l'environnement personnel, que nous créons par nos choix: notre alimentation, nos habitudes et notre style de vie.

«Aux États-Unis, affirme-t-il, 1 000 personnes par jour meurent du cancer, dont 350, soit 35 pour cent d'entre elles, meurent à cause d'une trop grande consommation d'alcool et de cigarettes à forte teneur de goudron. Par ailleurs, 45 pour cent des décès par cancer sont dus à ce qu'on appelle des désordres alimentaires qui peuvent prendre différentes formes: trop de calories, trop de graisses (saturées ou non), hypercholestérolimie, obésité, carences en fruits et légumes ou en denrées fibreuses, etc. Moins de cinq pour cent des cancers sont dus à une exposition en milieu de travail datant d'une époque où on ne connaissait pas les dangers de l'exposition.»

Ses études lui ont permis de comparer trois villes qui, au cours des années 40 et 50 (et même au début des années 60) présentaient sûrement les pires conditions en matière de pollution industrielle, Détroit, Pittsburg et Birmingham, avec quatre villes «propres» non industrialisées, San Francisco, Dallas, Minneapolis et Atlanta. À sa grande surprise, il a trouvé huit pour cent moins de cancers dans les villes «sales» que dans les villes «propres». Pour lui également, il ne fait aucun doute que les premiers coupables des différentes formes de cancer des appareils respiratoire ou digestif sont d'abord et avant tout le tabagisme et la mauvaise alimentation.

UN INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'AMIANTE

Chez nous également, au moment où le gouvernement du Québec entreprend de se lancer à la fois dans l'exploitation minière de l'amiante et dans la fabrication de sous-produits de tous genres, des démarches sérieuses sont entreprises en vue de s'assurer de l'innocuité des produits qu'on entend mettre sur le marché comme de celle des conditions de travail dans les mines. À la suite d'une entente entre le gouvernement du Québec et les grandes compagnies qui composent l'AMAQ, l'Institut de recherche et de développement sur l'amiante (IRDA) fut mis sur pied en 1979. Son siège social est à l'Université de Sherbrooke, en plein cœur de la région de l'amiante. Cet Institut s'est donné au départ deux grands objectifs qui doivent guider ses interventions de support à la recherche: les usages sécuritaires de l'amiante et l'innovation technologique.

Les compagnies minières se sont engagées à souscrire à l'IRDA un montant équivalent à 0,5 pour cent du montant total de leurs ventes annuelles, ce qui représente au total environ deux millions de dollars par année, pour les cinq prochaines années. Pour sa part, le gouvernement du Québec y investira un million par année.

L'Institut regroupe présentement neuf responsables de projets de niveau doctoral en sciences ou en sciences appliquées, six ingénieurs, cinq scientifiques, dix techniciens, dix étudiants, un bibliothécaire et trois documentalistes. Parmi les nombreux projets en cours, il faut mentionner la mise au point d'une nouvelle méthode d'extraction des fibres d'amiante par voie humide, dans l'esprit où certains traitements rendant la fibre non aéroportée la rendent par le fait même inoffensive. On fait aussi de la recherche sur la protection industrielle et

Les producteurs d'amiante font face à de nombreuses poursuites judiciaires par des individus qui auraient contracté l'amiantose au cours de leur travail. La compagnie Johns-Manville, dont on voit ici une de ses mines à ciel ouvert à Asbestos, est d'ailleurs incapable de trouver une compagnie d'assurances acceptant de couvrir tous les risques découlant de l'amiante.

l'identification de paramètres précoces indicateurs de pathogénèse pulmonaire. Sans compter tout le travail qui a été fait en vue de trouver de nouveaux usages à l'amiante, à ses dérivés et même aux milliers de tonnes de rebut résultant de l'extraction de la fibre ...

Sur ce dernier plan, ce sont les recherches de l'ancêtre de l'IRDA, un institut de recherche de l'Université de Sherbrooke, qui ont éventuellement mené à la mise en place des installations des quatre projets MAGNAQ. Ce sont des usines d'extraction de magnésium et de sels de magnésium, des rebuts d'amiante, qui doivent commencer à produire avant la fin de l'année en cours.

Pour Jacques Dunnigan, directeur général de l'Institut, «l'amiante est sans doute aujourd'hui un des produits les plus sécuritaires qui se trouvent sur le marché pour les usages auxquels il est destiné. En effet, avance-t-il sans hésiter, les résultats des études et des recherches scientifiques et médicales dont l'amiante fait l'objet depuis beaucoup plus longtemps et de manière beaucoup plus intensive que toute autre substance entrant dans la fabrication de produits de substitution, permettent maintenant d'affirmer que le niveau d'exposition à l'amiante auquel peut être soumis le public en général et le consommateur est, au pire, infinitésimal et ne représente aucun risque significatif pour la santé.»

Selon lui encore, le lobby anti-amiante qui a présentement cours aux États-Unis ne fonctionne aussi bien que parce qu'un certain nombre d'individus y ont intérêt. À cet égard, il cite d'abord ceux qui ont fait plus ou moins profession de vivre «d'alarmisme écologique» et qui tirent tous leurs revenus de campagnes de cette nature, puis les avocats et les tribunaux qui n'ont plus de causes de divorce parce qu'on ne se marie plus et qui voient dans cette affaire de quoi faire des gros sous, et enfin ceux qui ont des produits de substitution à vendre. Mais il est juste de constater que le même type d'arguments peut être servi contre le lobby pro-amiante ...

Quelle attitude prendre en l'occurrence? «Il faut d'abord admettre que l'amiante est un produit dangereux et agir en conséquence, c'est-à-dire prendre les précautions qui s'imposent tout au long de sa manutention. Et puis, ici au Québec, nous avons décidé de ne pas jouer sur la scène des relations publiques ou des réactions émotives mais de nous consacrer sérieusement à des recherches scientifiques dans le domaine.»

Ses conclusions rejoignent celles de l'auteur, qui se cache d'ailleurs sous le charmant pseudonyme de Chrysotile Latour, d'un article, alarmiste au premier abord, du magazine *La Recherche*, publié il y a déjà deux ans: «Les dangers de la prolifération des produits à base d'amiante pour la santé de ceux qui les fabriquent et de ceux qui les utilisent sont graves et connus; les moyens pour y remédier existent. Il devient donc urgent que les scientifiques, les hommes politiques, les responsables de la santé publique, les journalistes, que tous ceux enfin dont l'intervention peut avoir quelque influence se décident à parler et à agir pour mettre en place une protection réelle et efficace des travailleurs et de la population.»

Pour en lire plus:

Victor Charles, «L'homme de l'amiante», *Québec Science*, volume 18, numéro 2, octobre 1979

Louis de Bellefeuille, «Désirable amiante», *Québec Science*, volume 16, numéro 4, décembre 1977

Richard Doll, *Atmospheric Pollution and Lung Cancer*, Oxford University Press, février 1978

L. Michaels et S. S. Chissick, *Asbestos, Properties, Applications and Hazards*, John Wiley and Sons, Londres, 1979

Asbestos, publication mensuelle de l'AMAQ, volume 61, numéro 6, décembre 1979

Rapport du comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante, Éditeur officiel du Québec, octobre 1976

Notes sur le rapport du Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante, Fédération des travailleurs du Québec, mars 1977

TEXTE 11

Objectif d'ordre socio-culturel:

Reconnaître l'importance de:
- la connaissance de soi, de ses aspirations et de ses intérêts;
- le lien entre soi (sa personnalité) et les exigences du marché du travail afin de rentabiliser son action;
- des différents organismes pour une dynamique de recherche d'emploi.

Titre du texte à l'étude: aucun texte ici n'est proposé.Il s'agit plutôt de la superposition de diverses activités permettant d'acquérir certaines habiletés dans la recherche d'un emploi.

Activités proposées:

- Faire la liste des emplois disponibles dans une région donnée;
- La connaissance de soi , un auto-portrait par le biais d'un questionnaire;
- Remplir un formulaire d'emploi;
- Faire une demande d'emploi personnalisée;
- Faire un feedback (rétroaction) positif;

INTENTION: chercher un emploi d'une manière dynamique et répondre adéquatement à une offre d'emploi.

Pratique: se chercher un emploi d'une manière judicieuse et rentable.

Objectivation:

. faire rédiger la liste des employeurs d'une région précise. (Act. I)
. faire la liste des emplois disponibles et ce, par le biais d'organismes sociaux. (Act. I)
. S'habituer au classement méthodique (Act. I)
. Faire tracer un auto-portrait de la personnalité du postulant (Act. II)

Connaissances:

. les différents organismes sociaux utiles dans la recherche d'emploi.
. les différents termes d'un formulaire de demande d'emploi.

Pratique: faire une demande d'emploi personnalisée (lettre de présentation et curriculum vitae.

Objectivation:

. faire comprendre l'impact de la demande d'emploi personnalisée (act. IV et V)
. Faire prendre connaissance du contenu de la demande d'emploi (act. V)
. Faire élaborer une rétroaction personnelle
. Faire faire une rétroaction par une autre personne.

Connaissances:

. le contenu d'une lettre de présentation
. le contenu d'un curriculum vitae
. l'utilité d'une rétroaction

BIBLIOGRAPHIE

DE LUSIGNY Xavier, Le renvoi d'un employé qui a caché un congédiement antérieur est justifié. Revue Commerce février 1981.

BRIERE Ronald, Curriculum vitae, guide complet. Ed. CurriculAIDE Inc., Charlesbourg, 1980.

CLICHE Colombe, Le chômage au féminin. La Mêlée, 8 mars 1980.

Débouchés rares pour certains étudiants. Journal Progrès-Dimanche, premier février 1981.

BEAUCHAMP Michel, Les jeunes et le chômage. Revue Ma Caisse, vol. 18, janv.-fév. 1981.

ROGER Jean-B. et PLAMONDON Ginette-G., Prière de faire parvenir votre curriculum vitae. Extrait de la revue Commerce septembre 1976.

TEXTE 111

Objectif d'ordre socio-culturel

Les activités proposées permettront à l'étudiant de comparer sa propre vision de sa personnalité avec celle d'autres personnes (ici l'employeur). Ainsi, il acquerra le sens des responsabilités et l'autonomie propres à une dynamique de l'entrevue. De plus, il se rendra compte de l'impact du processus de communication dans notre monde contemporain.

Titre du texte à l'étude: " Et tout est dit..."

Sujet: l'auteur traite de l'importance des quatre premières minutes dans le processus de communication.

Activités proposées:

- Lecture du texte et objectivation à partir du questionnaire;
- Un échange oral sur certains points du texte;
- Elaboration d'une série de conseils à celui qui se cherche un emploi;
- une auto-évaluation à partir d'un questionnaire;
- un vocabulaire nécessaire en entrevue;
- Grammaire: verbes en "é" et verbes en "er"

INTENTION du récepteur: s'informer en vue d'être sensibilisé à l'importance des conditions entourant une première entrevue.

COMPREHENSION

Pratique: lire un résumé d'un ouvrage traitant de l'importance des quatre premières minutes d'une rencontre en vue d'une relation suivie.

Objectivation

. faire identifier l'intention de l'émetteur (questions 3,4,5)

. faire relever les points reliant l'expérience de l'émetteur à celle celle du récepteur (questions 1,2,7,12b,16)

. faire reconnaître la source des informations (question 11)

. faire identifier les aspects abordés dans le texte (questions 6,8,9,10, 12a,13,14,15,17)

Connaissances

. vocabulaire de la communication

. les barrières à une communication efficace

. les grands points d'une bonne entrevue

RÉPONSES

1- Réponse personnelle

2- Réponse personnelle

3- Manque de confiance en vous, inhibition, antipathie irréfléchie, distraction, ne pas savoir de quoi parler.

4- Pour prouver que même les "Grands" de la psychologie peuvent faire des erreurs de tact au niveau des quatre premières minutes d'une rencontre et décevoir considérablement l'interlocuteur.

5- Contribuer à abolir la distance qui nous sépare des autres en nous faisant prendre conscience de ce qui nous empêche de communiquer efficacement et des moyens à prendre pour y parvenir.

6- Non. Car on y lit:" ...ce qui est tout à fait <u>symbolique</u>"

7- Celui qui vit aujourd'hui et qui souffre d'un manque de communication avec ses semblables.

8- En une seule année, le citadin moyen du XXe siècle entre en contact avec plus de gens que ses ancêtres du XIVe siècle durant toute leur vie.

9- La qualité de la relation qui s'établit entre les individus est souvent un rapport formel et superficiel. Aucun temps pour une communication profonde.

10- Parce que c'est dans les quatre premières minutes d'une rencontre que dépend souvent la qualité de la relation qui s'établira entre 2 individus.

11- Réelle: parce que fondée sur l'observation de centaines de gens dans des milieux différents.

symbolique : parce qu'il veut attirer l'attention sur le fait que le début d'une première rencontre est toujours déterminante des relations futures.

12- a) Non. C'est aussi le cas " de la demande d'emploi, par lettre ou par entrevue...".

b) Parce que vous aurez à rédiger bientôt une demande d'emploi et à passer une entrevue qui seront déterminantes pour l'acceptation ou le refus de vos services.

13- Comédie: avoir assez de maîtrise de nos émotions et de conscience de nous-mêmes pour choisir lucidement le rôle qui convient à la situation. Donc être maîtres de notre comportement.

But: pouvoir décider le genre de relations que nous voulons lier avec l'autre.

14- Parce que le corps parle plus franchement que l'esprit.

15- Pendant que nous échangeons, nous pouvons lire dans les yeux des gens ce qu'ils ont vécu: les grandes joies et les grandes peines ne s'effacent pas facilement d'un visage. Nous avons ainsi une bonne idée du chemin qu'ils ont dû parcourir.

16- Réponse personnelle.

(Pistes):- poings fermés: inquiétude, crainte.

- une jambe toujours en mouvement: nervosité

- jouer sans cesse avec un crayon ou son sac à main: nervosité

- les mains dans les poches,les épaules affaissées: attitude nonchalante, laisser-aller.

ACTIVITES DE PROLONGEMENT

Activité III: un vocabulaire

1) Postuler un emploi; poser sa candidature à un poste.

2) Chercher un emploi

3) on m'a congédié

4) Il a demandé un rendez-vous.

5) J'étais un service de...

6) A ma connaissance

7) Appelez au poste 315

8) Il y a un poste vacant

9) Au sujet de cette question; concernant cette question

10) On m'a congédié

Activité V: grammaire

1) prouver

2) remarquées

3) disséquer

4) fatigué; travailler

5) rencontrées

6) sembler

7) attaché

8) procéder

9) noter

10) découragé

L'entrevue : conseils à une étudiante qui se cherche un emploi. par J.F. Mapky

1- Le jour de l'interview, ne laissez pas l'inquiétude et l'anxiété de décrocher le poste convoité vous dominer ou influencer votre comportement. Soyez pratique, n'imaginez pas beaucoup de choses et ne vous inquiétez pas, ça va venir. Rappelez-vous que tout vient en son temps.

2- Rappelez-vous que les difficultés, les problèmes que vous avez présentement ne doivent pas vous affecter. Exemple: l'inquiétude de l'avenir, le besoin immédiat de gagner de l'argent pour satisfaire certains désirs ardents, l'attitude de vos père et mère que vous croyez parfois injuste à votre égard, le besoin d'être conseillée, le besoin inconscient de vous sentir appuyée ou réconfortée par une personne masculine ou féminine, la jalousie que vous portez inconsciemment à des personnes qui sont préférées ou bien vues par son entourage. Rappelez-vous que vous êtes capable et que vous devez compter sur vous-même.

3- Rappelez-vous d'être calme, ceci vous permettra de rehausser votre personnalité et vous évitera bien des bêtises.

4- Ne parlez pas beaucoup. Répondez, juste ce qu'il faut aux questions que l'on vous pose.

5- Rappelez-vous les étapes que, vous avez franchies toute seule, pourarriver au succès dans l'année scolaire. Ceci dénote que vous êtes capable et que vous pouvez passer l'interview avec succès.

6- Rappelez-vous de ne pas laisser le complexe d'infériorité vous faire perdre confiance en vous-même, ni vous amoindir vis-à-vis des autres, car il n'existe pas réellement de complexe d'infériorité, mais plutôt un sentiment que l'on se fait. Pour vous illustrer comment on peut avoir le sentiment de complexe d'infériorité, voici par exemple: Vous apprenez qu'une compagnie a sollicité un emploi dans l'entreprise où vous avez déjà fait votre demande. Ceci peut vous donner un sentiment de complexe d'infériorité parce que vous avez pensé qu'elle va l'emporter sur vous pour de multiples raisons que vous vous imaginez, à savoir: plus intelligente, plus agréable, plus débrouillarde, plus belle, etc... et vous oubliez les talents que vous possédez, les capacités que vous avez. Alors où est le complexe d'infériorité?

7- Au moment où vous vous trouvez avec l'interviewer, rappelez-vous que c'est une personne comme les autres et que vous n'êtes pas inférieure parce qu'elle occupe un poste supérieur. Pensez que vous avez des qualités et capacités que l'autre peut ne pas avoir.

8- Rappelez-vous de ne pas vous montrer familière, mais plutôt réservée , distinguée. Respectez l'autorité en tant que telle afin que cette dernière vous respecte et vous apprécie.

9- Après avoir terminé l'interview, ne vous tracassez pas trop si vous serez engagée ou non, ou si vous avez créé une bonne impression afin d'éviter de créer une mauvaise télépathie. Laissez le temps faire son oeuvre. Si nous envisagions le pire: n être pas engagée. Est-ce la débâcle, le compleze d'infériorité, l'inquiétude, l'isolation, l'amertume? Loin de là; pensez que vous êtes jeune, pleine de capacité et de bonne volonté, et que tout l'avenir est devant vous. Continuez à faire votre démarche.

10- Rappelez-vous de garder l'espoir et la persévérance car en espérant et en persévérant, vous pourrez décrocher un emploi. N'est-ce-pas?...

11- Il est inutile de raconter aux gens ce que vous faites ou comptez faire, ça peut vous nuire en créant la jalousie chez les autres. N'oubliez pas que vous êtes mûre et capable de compter sur vous-même.

BIBLIOGRAPHIE

. ZUNIN Léonard et Nathalie, Contact
Edition de l'Homme, 1975.

. CHAPIT Jean-Marc, Vivre c'est vendre.
Edition de l'Homme, 1975.

TEXTE IV

Objectif d'ordre socio-culturel:

Le domaine de la mécanique-automobile en est un fortement touché par l'évolution. Aussi, l'étudiant doit être immédiatement confronté avec le processus évolutif qui le tiendra"dans la course".
Le présent texte le placera en face de deux réalités: le besoin urgent d'une diminution de consommation de l'énergie et les mesures de protection contre la pollution engendrée par l'automobile. Il aura ainsi une certaine conscientisation des devoirs de l'industrie manufacturière d'automobiles face à l'environnement.

Titre du texte à l'étude: "A l'heure du diesel".

Sujet: explication de la montée vertigineuse des automobiles fonctionnant au diesel sur le marché. Les aspects positifs et négatifs du moteur diesel et un regard vers l'avenir.

Activités proposées:

- Lecture du texte et objectivation à partir d'un questionnaire;
- Mise en parallèle de deux textes ayant le même sujet (confrontation des idées) pour une meilleure prise de position,
- Un mini-débat (oral) permettant la confrontation de ses opinions;
- Une recherche: le turbo-compresseur: l'avenir;
- Un vocabulaire à acquérir en mécanique;
- Grammaire: certains homophones.

Guide du maître

INTENTION: du récepteur: s'informer sur un sujet donné.

COMPREHENSION

Pratique: lire un article tiré d'une revue, permettant de s'informer sur l'évolution dans l'industrie de l'automobile.

Objectivation de la pratique

- Faire relever les grandes lignes du texte (questions 5,7,8, 9,10,11,13,15,17.
- Faire résumer les principales étapes (questions 1, 16a,19)
- Faire observer le degré d'objectivité de l'information (questions 4,12,14,16b,20)
- Faire observer la validité des faits exposés(questions 2,20)
- Faire confronter les idées émises sur un même sujet (activités III, IV)

Acquisition de connaissances

- Connaissance des éléments qui sont de l'ordre des faits (rôle des faits dans l'argumentation)
- Connaissance d'éléments sous-entendant des opinions.
- Une figure de style: l'exagération.

CORRIGE

Première partie: paragraphes 1 à 7 incl.

1.a) La voiture au diesel envahit de plus en plus le marché.

b) 1. G.M. a mis 6,500 voitures et camionnettes diesel sur le marché canadien et n'arrive toujours pas à satisfaire la clientèle.

2. En 1977, G.M. a rapidement vendu 68,000 diesel. En 1979, il doit atteindre 190,000 unités.

3. En 1978, Volks a vendu 3 fois plus de Rabbit diesel qu'en 1977.

4. 60% des ventes de Mercedes-Benz au Canada sont des modèles diesel.

2. a) - L'abbé Marcel Martin, professeur au Collège de Montréal.

- Un porte-parole de G.M., Nick Hall.

- La directrice des relations publiques chez Volks: Bernice Holman.

- Le directeur des ventes chez Peugeot Canada: Serge Lambert.

b) Oui, puisque trois de ces personnages sont reliés directement à l'industrie de l'automobile.(Cod, on peut soulever quelque doute étant donné que ces gens sont embauchés par l'industrie et qu'ils doivent soigner l'image de celle-ci.)

Oui puisque l'abbé , professeur au Collège, n'aurait pas intérêt à mentir, d'autant plus qu'il s'agit d'un membre du clergé. (Est-ce pour sécuriser le lecteur, le mettre en confiance qu'on a justement choisi un abbé?...)

3. Vorace

4. "Nos clients nous arrachent littéralement...". Cette exagération tend à créer une image de foule à une vente à rabais dans un magasin; chacun pour soi et tout le monde essaie de prendre le "morceau de choix." Aussi; cette image sert à réveiller l'esprit de compétition.

5. - les hausses répétées du prix de l'essence: à quantité égale de combustible, les propriétaires de voitures diesel obtiennent un kilométrage de 25 à 30% supérieur à celui des modèles à essence.

- Moteurs plus puissants qu'avant; meilleure insonorisation et étanchéité (odeurs).

6. G.M.; Ford; Chrysler.

Deuxième partie: paragraphes 8 à 10 incl.

7. - consommation d'essence moindre
   - entretien moins coûteux
   - robustesse (ils durent plus longtemps)

8. A cause de la très forte compression d'air dans le cylindre et du rendement énergétique du combustible diesel qui est 11 fois supérieur à celui de l'essence.

9. - Robert Langlois (taxi) a dépassé 500,000 kilomètres avec une Mercedes-Benz diesel 1974;
   - M. Langlois en a déjà possédé une autre qui, après neuf ans, était "comme neuve".
   - La compagnie Mercedes-Benz a retrouvé , aux Etats-Unis, 70 de ses voitures diesel qui avaient parcouru un demi-million de kilomètres.
   - Un modèle de 1957 avait atteint près de 2 millions de kilomètres.

10. Le bloc-moteur, le vilebrequin et les pistons sont renforcés afin de résister à la compression.

Troisième partie: paragraphes 11 à 14 incl.

11. En tournant la clef de contact, les bougies spéciales réchauffent les cylindres, ce qui demande de 5 à 30 secondes (2 minutes par temps froid); on tourne la clef d'un autre cran et le démarrage s'effectue.

12. "Depuis que la vitesse est limitée, cela a peu d'importance".

13. - les organes renforcés coûtent plus cher à fabriquer;
   - il faut une batterie et un démarreur plus puissants.

14. a) La valeur de revente est relativement élevée.

   b) Cet argument a un certain poids mais on doit quand même tenir compte du fait que:- même si la revente se fait à un prix élevé, l'achat étant élevé, la perte de vient peut-être aussi grande que pour unepetite voiture (toutes porportions gardées).

   - l'adverbe "relativement" signifie " jusqu'à un certain point",ce qui laisse planer une certaine "marge" quant au prix de la revente.

   - on doit aussi tenir compte du phénomène de l'inflation: 30,000$ maintenant n'est pas le même qu'il y a 4 ans...

15. Aux personnes qui "roulent" beaucoup.

Quatrième partie: paragraphes 15 à 20 incl.

16.a) - l'achat d'un grand nombre de voitures diesel obligerait les raffineries à modifier leurs installations de façon à produire plus de combustible;

- plus de stations-services devront s'alimenter en diesel;
- les gaz d'échappement des diesels contiennent de la suie et des oxydes d'azote. Des normes anti-pollution plus strictes aux Etats-Unis nuiraient au diesel qui ne peut pas correspondre à ces nouvelles normes.

b) - le nombre de points de vente augmente chaque année; on a même fait une liste de ces stations-service au Canada.

- le moteur diesel émet moins d'hydrocarbures et d'oxydes de carbone que l'essence;
- les normes canadiennes sont moins strictes que celles des Etats-Unis (cpd, on a tendance à les suivre de près)
- l'arrivée du modèle à turbo-compresseur résoudrait les problèmes occasionnés par les normes.

17. a) C'est le taux élevé d'oxydes d'azote et de particules de suie que le diesel contient.

b) La création d'un moteur équipé d'un compresseur qui accroît la quantité d'air admise par les cylindres et améliore ainsi la combustion.

18. Le dernier paragraphe fait une synthèse du texte en y répétant les grands points négatifs (mollesse du moteur et une moindre économie de carburant pour ceux qui ne roulent pas beaucoup) et les grands points positifs (fiabilité et économie de carburant) des moteurs fonctionnant au diesel.

19- Questions portant sur l'ensemble du texte

Aspects positifs	aspects négatifs	palliatifs
. économie d'essence . matières isolantes empêchant bruits et odeurs de pénétrer l'habitacle . moteur moins cher à entretenir et durant plus longtemps (robustesse) . auto robuste suffisant à tirer une caravane . démarrage à froid excellent . diesel fournit une grande puissance à basse vitesse . moins d'émission d'hydrocarbures et d'oxydes de carbone que les moteurs à essence.	. mollesse à l'accélération - dépassement lent - montée des côtes lente	. la vitesse est actuellement limitée sur les routes.
	. moteur plus cher que celui à essence (organes renforcés, batterie et démarreur plus puissants	. compensation (en partie) par une valeur de revente relativement élevée.
	. la taxe est plus élevée pour le diesel que pour l'essence	. il est question d'annuler la pénalisation
	. les raffineries devraient se recycler pour suffire à une demande plus forte . un poste d'essence sur dix vend aussi du diesel	. le nombre de points de vente augmente chaque année
	. les particules de suie et d'oxydes d'azote forment le "smog" . les normes américaines devenant de plus en plus rigides, le diesel ne pourra y satisfaire.	. recherche effectuée qui aboutirait au moteur "turbo-comoresseur".

20- De l'objectivité du texte.

- Idées émises: nous remarquons que l'auteur a traité de l'aspect positif et de l'aspect négatif du diesel (7 points chacun); les citations utilisées avaient pour auteur des personnes du milieu de l'industrie automobile; des statistiques et des références venaient à l'appui des énoncés.
- vocabulaire: nous remarquons qu'un vocabulaire dit " sensationnaliste" était réservé au diesel: "...énorme différence"(par. 1); "...nous arrachent littéralement"(par. 2); "... fortement impressionné" (par. 9); "...est lui aussi enchanté" (par. 9); la partie négative étant surtout formée à partir d'un vocabulaire technique.

- <u>ton</u>: Le texte semble beaucoup plus tassé quand il s'agit d'énumérer les points négatifs; l'exubérance à laquelle on était habitué fait place à une écriture très technique, quasi monotone qui n'accroche pas nécessairement le lecteur.

Aussi, nous pouvons conclure en supposant que l'auteur, bien que voulant démontrer beaucoup d'impartialité (il a dépeint les deux côtés de la médaille), a laissé filtrer un certain parti pris par le vocabulaire et surtout le ton utilisé au cours de son texte.

ACTIVITES DE PROLONGEMENT

Activité 1: le vocabulaire

A) 1.....b
2.....f
3.....d
4.....a
5.....i
6.....c
7.....g
8.....h
9.....j
10.....e

B) Réponse personnelle. A titre indicatif, voici les définitions telles que proposées par " Le vocabulaire de l'automobile" de l'O.L.F.

. coussinet de palier: les coussinets que l'on trouve en de nombreux endroits du moteur sont des pièces de formes variées, dont le but principal est de faciliter, par effet antifriction, la rotation ou le mouvement d'une articulation.

. le vilebrequin: arbre constitué d'un ensemble de manivelles transformant le mouvement alternatif rectiligne de l'ensemble piston-bielle en mouvement circulaire continu.

. démarreur: moteur électrique actionné par le courant de la batterie et destiné à mettre en marche le moteur par l'intermédiaire d'un lanceur.

. le segment: anneau élastique coupé, inséré dans une gorge de piston.

. la rétrogradation forcée: passage à un rapport inférieur d'une boîte de vitesse automatique, obtenu en poussant à fond sur la pédale de l'accélérateur.

. l'allumage: inflammation du mélange gazeux dans la chambre de combustion à l'aide d'une étincelle produite par un courant haute tension.

. le volet de départ: volet servant à limiter l'admission de l'air afin d'enrichir le mélange gazeux. L'usage québécois le nomme aussi "étrangleur".

. la distribution: ensemble des organes mécaniques commandant l'ouverture et la fermeture des soupapes.

. le poussoir de soupape: pièce cylindrique coulissant dans un guide et transmettant à la soupape la poussée de la came.

. le combustible: substance solide, liquide ou gazeuse, brûlant au contact de l'oxygène et dégageant une grande quantité de chaleur.

Activité III: un coup d'oeil ailleurs...

A) Aspects positifs	Aspects négatifs	Palliatifs
. conservation de l'énergie . économie au niveau du prix de l'essence/ gallon . plus longue durée (matériaux épais) . moins d'entretien (moins de temps perdu) . pas de panne due au système d'allumage . l'entretien préventif d'un moteur diesel coûte la moitié du prix de l'entretien d'un véhicule à moteur à essence. . les problèmes de dégagement des saletés semblent résolus (études de la Caterpillar Tractor Company)	. prix du moteur:très onéreux. . besoin d'accessoires d'allumage (batterie puissante,bougie incandescente etc. . frottement dans le moteur et le train d'entraînement.	. la venue du turbo-compresseur; . "cycle de réutilisation de la chaleur perdue; . Nouvelle utilisation de 2 éléments de perfectionnement de la lubrification: - 1% de MoS_2 - lubrifiants synthétiques.

.durabilité

.fiabilité

.économie de carburant

B) Points identiques:

. économie d'essence
. robustesse (longue durée)
. moins d'entretien
. excellent système d'allumage
. le turbo-compresseur
. prix élevé du moteur (acces-
soires auxiliaires)

Points ajoutés

. frottement dans le moteur et les train d'entraînement
. le cycle de réutilisation de la chaleur perdue
. les lubrifiants synthétiques

Points s'opposant

. Caterpillar Tractor Company a effectué une recherche qui réglerait les problèmes de dégagement des saletés, ce problème semblant résolu.

Activité VI: un peu de grammaire

1. A mesure que le prix de l'essence monte, le diesel devient de plus en plus populaire.
2. Il est difficile d'évaluer la rentabilité réelle de l'utilisation du diesel.
3. Neuf fois sur dix, la panne d'un moteur à essence sur la route est due au mauvais fonctionnement du système d'allumage électrique.
4. On ne connaît pas ce genre de panne avec le moteur diesel.
5. Bien qu'il ait demandé un moteur économique au point de vue du carburant, le diesel ne l'a pas satisfait puisqu'il est trop dispendieux à l'achat.
6. La dévaluation d'une voiture diesel est moindre que celle à essence.

7. Il est à se demander si l'arrivée du moteur turbo satisfera davantage la clientèle.

8. Il est possible de faire des économies avec le diesel mais cela dépend de la distance à parcourir.

9. L'amateur d'automobiles rapides et nerveuses perd son temps à vouloir essayer une auto fonctionnant au diesel.

10. Il y a des normes anti-pollution très rigides qui protègent notre environnement collectif.

Une diète végétarienne pour l'auto

Même les plus mordus de l'automobile commencent à craindre, secrètement parfois, pour leur véhicule chéri. La crise du pétrole n'aura-t-elle pas finalement raison de cette fameuse invention de Ford qui a consacré la liberté des déplacements, qu'il s'agisse de trajets de quelques coins de rue pour une simple course ou du long périple des vacances annuelles? Conducteurs invétérés, rassurez-vous! Que l'on se réfère aux discussions d'un comité spécial du Conseil des sciences, réuni à Ottawa en mai 1979, ou que l'on consulte les rapports des études publiées récemment par Transport Canada, on constate la convergence des opinions. La démocratie à quatre roues n'est pas menacée, du moins pas avant la fin du siècle, et les fabricants peuvent continuer d'asseoir leurs plans de croissance sur la fidélité à toute épreuve de leurs clients: les analyses les plus modérées prédisent que le nombre d'automobiles dans le monde doublera d'ici l'an 2000.

UNE CLASSIQUE D'APPARENCE TROMPEUSE

L'automobile semble donc bien installée dans notre mode de vie, et pour des décennies encore. Mais attention, pas nécessairement la même automobile. Très rapidement, au cours des prochaines années, la voiture classique subira des modifications dans le but de la rendre moins gloutonne. L'"envergure" ne sera pas la première affectée.Les Canadiens, comme les Américains, pourront encore choisir la grosse bagnole chez leur marchand régulier. Par contre, un défaut caché; son poids, aura considérablement diminué grâce aux nouveaux alliages légers et, surtout, aux plastiques remplaçant les pièces lourdes du châssis, de la carrosserie et des garnitures intérieures.

Ce qui se trouve sous le capot sera beaucoup plus chambardé - et les

mécaniciens devront se recycler! Des moteurs de cylindrée réduite et des carburateurs entièrement redessinés assurement un roulement plus économique et ne libéreront la puissance que sur demande, au moment de doubler, par exemple. Enfin, plusieurs appareils souvent lourds et encombrants céderont la place à de minuscules éléments électroniques, entre autres pour le démarrage et l'allumage. En somme, la révolution des microprocesseurs touchera la quincaillerie automobile.

DU MAÏS, DES PATATES ET DES ARTICHAUTS

Voilà. L'auto sacrée restera intouchée et elle boira moins d'essence. Encore faudra-t-il en trouver de cette fameuse essence! Déjà, on connaît des difficultés à s'approvisionner en produits pétroliers. Pas surprenant que les pays envahis par l'automobile se soient résolument tournés vers les carburants de substitution. Le "gazool", un mélange d'essence et d'alcool obtenu par la distillation du maïs, est offert dans plusieurs états du mid-west américain; on en vend déjà quelques dizaines de millions de litres par année. Bien sûr, c'est encore peu, par rapport aux centaines de milliards de litres brûlés annuellement sur nos routes d'Amérique du Nord. Plus au sud, le Brésil a décidé d'opter franchement pour l'alcool, et il est devenu le leader mondial au chapitre des carburants renouvelables; sous peu, sa production d'alcool de canne à sucre dépassera le milliard de litres par an.

Les dirigeants canadiens ne semblent pas avoir été séduits par le carburant de grains ou de légumes que l'on appelle éthanol. Pourtant,les pommes de terre des Maritimes ou les betteraves à sucre du Québec -nos ancêtres le savent bien...- se prêtent merveilleusement à la distillation. Il en va de même des artichauts! Si on faisait pousser dans les quelque 80 hectares du sol agricole canadien actuellement en friche, on pourrait extraire plus de 3 milliards de litres d'ethanol,répondant ainsi à un dixième des besoins des automobilistes canadiens et ce, chaque année, s'il-vous-plaît! Jusqu'ici, l'attention de nos spécialistes a plutôt été retenue par les possibilités d'un autre liquide susceptible d'être additionné à l'essence: le méthanol ou alcool de bois. Non sans raison.

Une étude effectuée par Environnement Canada en 1978 fixait à 18 milliards delitres par an le potentiel de production de méthanol à partir des résidus de bois non utilisés par l'industrie! De quoi faire un plein sur deux, d'un carburant plus propre par surcroît.
Bref, le symbole de la civilisation américaine a toutes les chances de survivre à la crise du pétrole. Et sans y perdre trop de plumes. Mais qu'en est-il de l'auto électrique, espoir de plusieurs "Hydroquébécois"? Ses succes modestes la réservent à des utilisations bien spéciales. Tout au plus risquons-nous d'en voir quelques unes dans les rues de nos villes. Cette petite urbaine de demain laissera les routes à ses soeurs dotées de moteurs à combustion de ville, elle devra de plus rivaliser avec des transports en commun plus accessibles. Aussi, les grandes routières seront-elles encore préférées, du moins jusqu'à la fin du siècle.

André Delisle
Châtelaine, mai 1980.

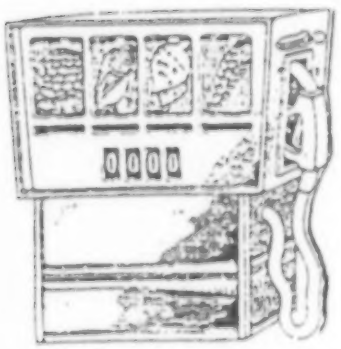

BIBLIOGRAPHIE

DUVAL, Jacques, " Savoir choisir son auto", Revue Protégez-vous, octobre 1980.

MARQUIS Jocelyne, "Les spécialistes en fabrication mécanique: présents partout", Education Québec, mai 1980.

DELISLE André, "Une diète végétarienne pour l'auto", Châtelaine, Mai 1980.

? " Le diesel, un jeune centenaire!" , Revue Pour la Science, no 30, avril 1980, p. 13-19.

? "Et si toutes les voitures fonctionnaient au diesel?", Revue Science et Vie, no 739, avril 1979, p. 92-97.

BAUDOUIN Anne-Marie, " Vocabulaire de l'automobile", Fascicule 1: le moteur, Cahiers de l'Office de la Langue française, no21, Gouvernement du Québec, 1979.

TEXTE V

Objectif d'ordre socio-culturel:

La loi 17 constitue un défi pour toute la société et doit être considérée " d'abord comme un appel à la responsabilité, à la maturité et à l'action" (André Marois)

A l'instar de la CEO qui est convaincue que dans une société démocratique, l'école a un rôle primordial comme lieu de formation à la santé et à la sécurité au travail, ces activités proposées permettront à l'étudiant de " faire connaissance" avec cette loi et d'y voir les applications possibles dans son milieu de travail.

Titre du texte à l'étude:" Le Syndicalisme au Québec et le dossier santé et sécurité au travail".

Sujet: le point de vue gouvernemental ainsi que les points de vue des centrales syndicales (CEO' FTQ, CSN, CSD)sur la loi 17.

Activités proposées:

. une lecture des principales constituantes de la loi 17.

. la lecture du texte comportant différentes opinions sur la loi 17 ainsi qu'un questionnaire;

. la mise en parallèle des opinions des différentes centrales syndicales;

. élaboration d'une opinion personnelle;

. un vocabulaire à acquérir;

. une application personnalisée de la loi 17;

. un peu de grammaire: la difficulté d'accorder certains adjectifs qualificatifs.

INTENTION du récepteur: s'informer sur un sujet donné.

COMPREHENSION

Pratique:prendre connaissance de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail et étudier par une lecture approfondie les opinions des grandes centrales syndicales à ce sujet en vue d'y entrevoir une application concrète dans son milieu de travail.

Objectivation

. faire identifier les principales parties du texte, leur contenu, (questions 1,2,3,4,6,8,10,11,12,13,14,16,17,18,19,22,23,24,25.

. faire observer le drgré d'objectivité de l'article: question 26.

. faire définir certaines expressions ou certains mots selon le contexte (questions 7,9,27 et activité 5)

. faire reconnaître une référence (question 5a,b)

. faire extraire la structure d'un texte (question 28, act. 3)

. par connotation, faire élaborer une opinion (quesitons 158, 20, act. 4, 6)

Connaissances:

. la structure d'un texte (le plan)

. l'accord des adjectifs qualificatifs dans certains types de phrases.

. L'objectivité et la subjectivité

CORRIGE

Partie 1: la lutte pour la santé et la sécurité

1. a) De la montée du capitalisme au début du XXe siècle; les travailleurs doivent se grouper afin de demander de meilleures conditions de vie sans être soumis périodiquement aux besoins du capital
   b) - diminution des heures de travail : 8 h./jour;
   - l'abolition du travail des enfants;
   - l'égalité des sexes, races, religions;
   - rétribution décente.

2. - le droit de refus;
   - le retrait préventif du travailleur et de la travailleuse enceinte;
   - un programme de prévention.

3. - services d'inspection plus efficaces;
   - comités de santé et de sécurité paritaires;
   - mécanismes privilégiant la formation et l'information;
   - prévention par l'élimination des risques à la source.

4. - situation déplorable en matière de santé et de sécurité:
   règlements désuets;
   . ignorance des causes des innombrables maladies et accidents.
   - la lutte pour la protection de l'intégrité physique des travailleurs.

Partie 2: dossier: santé et sécurité au travail: la loi 17.

5. a) Le Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail
   Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)

   b) l'auteur, le titre, le lieu de l'édition et l'année.

6. Elle croit au changement au moyen de réformes, en vue d'améliorer les Conditions de travail de la classe ouvrière (principes socio-démocratiques)

Partie 3: la FTQ

7. Ce sont des groupes de syndicats québécois qui se sont séparés de leur union américaine.

8. Non. Un certain nombre d'outils et de moyens d'action indispensables à l'acte syndical . Donc, il faut: 1e une protection légale adéquate
   2e des outils mis en place par l'Etat pour l'exercice du pouvoir nécessaire pour la défense des droits.

9. Une action préparée par les parties conjointement.

10. - C'est un outil important pour:
. l'amélioration de l'environnement du travail;
. la reconnaissance légale du droit de toute personne qui travaille à des conditions justes et raisonnables et qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique.

- Il introduit comme principe fondamental le droit pour les travailleurs, par eux-mêmes et par leur association syndicale, de participer aux mécanismes et autres mesures susceptibles de leur assurer les meilleures conditions possibles d'hygiène et de sécurité au travail.

11. La difficulté de voir le syndicalisme comme agent social

. la pluralité syndicale
. beaucoup de travailleurs ne sont pas syndiqués dans le secteur industriel et beaucoup appartiennent à des syndicats indépendants (non à des centrales)

Résistance du côté patronal: manque d'unité de pensée et de cohésion.

12. Il permet au gouvernement: . d'assumer ses fonctions de structure d'appui
. d'assumer ses fonctions d'arbitrage lorsqu'il y a mésentente entre les deux parties.

Partie 4: la CSN

13. Des orientations anticapitalistes et des positions radicales

14. - ce comité n'a qu'un rôle consultatif et non décisionnel
- rien ne force le patron à améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail

15 a) un comité uniquement composé d'éléments syndicaux de santé-sécurité sur une base individuelle qui, par des moyens de négociation, pourra faire changer les choses.

b) Rép. personnelle. Eléments de réponses:
. le syndicat se trouvera perpétuellement en négociation (convention collective, comité de santé, etc), donc il y a ura toujours une atmosphère de conflit sur les lieux de travail, ce qui mine souvent le travailleur.
. les moyens de pression syndicaux sont souvent résumés à la grève.Y aura-t-il alors toujours menace de grève?...

16. Non. "La loi 17 est un recul inacceptable...".

Partie 5: la CEO

17. - lacunes majeures qui empêcheront l'élimination des cuases d'accidents et de maladies professionnelles.
- elle néglige la cause première des accidents et maladies: la dictature patronale sur l'organisation du travail. (On évite de remettre en question le mode d'organisation sociale et les rapports des forces sociales.
- Unique ambition: améliorer le statu quo.

18. La dictature patronale sur l'organisation du travail.

19. La CSN."Pour elle , la loi sur la santé et la sécurité du travail enlève des droits aux travailleurs en les individualisant..."

20. Réponse personnelle. Pistes de réflexion:
    . la formation d'un comité étudiant de santé et de sécurité à l'école.
    . des cours,danschacune des options professionnelles, des maladies industrielles qui leur sont propres, de la sécurité, du respect des autres, des problèmes engendrés par la pollution, etc.

Partie 6: la CSD

21. La CSN est engagée dans une lutte contre le capitalisme et ses effets. La CSD travaille à un projet de société qui s'établit à partir de l'amélioration des conditions de travail des salariés.

22. Elle craint une réforme axée sur une bureaucratie extérieure car la résolution de problèmes s'éloigne de l'employé et de l'employeur visés, et on ralentit ainsi la prévention et l'amélioration des conditions de travail.

23. Parce que ces problèmes engendrent trop de conflits d'intérêts et sont marqués par l'esprit de litige. Une obligation générale peut seule arriver à des résultats concrets.

Partie 7: perspectives

24. Le mode de participation d'égal à égal, entre agents sociaux responsables, dans un cadre établi par le législateur, peut-il instaurer et maintenir des conditions de santé et de sécurité qui respecteraient le travailleur?

25. Elle permet un certain équilibre pour tous les travailleurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ceux-ci auront amintenant des instruments collectifs assurant la défense de leurs droits dans tous les domaines.

26. Dans sa conclusion, il fait ressortir l'aspect positif de l'apport gouvernemental et de l'apport syndical.

27. Refuser volontairement de voir.

Partie 8: question portant sur l'essemble du texte.

28. 1- présentation de chacune des centrales: a) son importance
    b) son président
    c) son idéologie
    2- l'effort de chacune des centrales au niveau de la santé et de la sécurité au travail

3- La vision de chacune des centrales via
la loi 17: aspects positifs
aspects négatifs

4- Les améliorations proposées à cette loi par chacune des centrales

Activité 3: le parallèle. Corrigé

La FTQ

Aspects positifs:
. la loi permet d'apporter des outils et des moyens d'actions ainsi qu'une protection légale adéquate;

. elle permet l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail pour tout travailleur en empêchant ceux-ci d'être à la merci du rapport de force employeur-employé pris individuellement;

. la loi éliminera les risques d'accidents ou de maladies à la source;

. par la CSST, elle assume les fonctions de structure d'appui et d'arbitrage si nécessaire.

Aspects négatifs:
. les règlements dans le domaine de la construction;
. le fonctionnement des comités de santé et de sécurité paritaires

Conseils:

Aucun.

La CSN

Aspects positifs

Aucun

Aspects négatifs

. elle enlève des droits aux travailleurs en les individualisant (affaiblissement du rapport de force).
. le paritarisme n'est qu'une illusion de pouvoir puisque ce comité est consultatif.

. on n'élimine pas le danger à la source puisqu'elle vise à faire partager aux travailleurs la responsabilité des risques d'accidents.

. la prévention est perçue comme une sorte de " police".

. un net recul à l'individualisme

Conseils

1. l'élimination des dangers à la source.

2. le droit collectif d'arrêter de travailler dans des conditions que le

travailleur ou le syndicat jugent dangereuses pour sa santé et sa sécurité, et ce, sans pénalité. Le non-respect des normes, lois et règlements entraîne aussi ce droit.

3. le droit d'enquêter de façon indépendante pour le syndicat
4. le droit à la pleine sécurité d'emploi et de salaire en cas d'accident ou de maladie professionnelle.
5. le droit de choisir leur médecin et le paiement de la compensation sur la base de son diagnostic qui, par conséquent, donne le pouvoir au syndicat de refuser l'examen des médecins de la compagnie et de la Commission.

CEO

Aspects positifs:

. préoccupation sociale réelle et louable de la part du gouvernement

Aspects négatifs

. la loi ne s'attaque pas à la dictature patronale sur l'organisation du travail. On assiste au statu quo.

. individualisme

. comités paritaires consultatifs

Conseils

. le rôle de l'école comme lieu de formation à la santé et à la sécurité au travail

CSD

Aspects positifs

Aucun

Aspects négatifs
1. forme d'organisation bureaucratique qui éloigne les problèmes du travailleur et de l'employeur de l'entreprise concernée. Ralentissement de l'amélioration des conditions de travail.
2. trop de pouvoirs accordés à la CSST

Conseils

1. c'est aux entreprises de résoudre les problèmes
2. l'action syndicale est absolument nécessaire
3. ce champ de problèmes doit être négociable.

Activité 4: Vocabulaire (corrigé)

A) coalition: le patronat a fait bloc contre les ouvriers. Ils se sont alliés (les patrons) pour exiger tous les mêmes choses.

B) clandestin: qui s'est fait en cachette.

C) désuets: passés de mode, démodés.

D) militantisme: l'effort, la lutte, l'action syndicale à la base.

E) paritaires: c'est une assemblée (comité) où employés et employeurs ont un nombre égal de représentants.

f) dictature:le pouvoir absolu des patrons quant à l'organisation du travail.

G) statu quo:laisser les choses dans l'état où elles sont.

H) arbitrage:règlement d'un différend sera rendu par cette commission si les gens du milieu ne s'entendent pas entre eux.

I) aberrations: l'école déforme souvent l'image du milieu du travail qu'elle veut expliquer aux étudiants. Elle s'éloigne de la réalité.

J) instance: en dernier lieu.

Activité 6: grammaire

A) Conscients: s'accorde avec "salariés" masc. plur.

Sûres: s'accorde avec " machines" fém. plur.

B) Illégal: s'accorde avec " syndicalisme" masc. sing.

C) Incomplets: s'accorde avec résultats, masc. plur.

D) Difficiles: s'accorde avec " concertation" et " participation" fém. plur.

E) Inefficaces: s'accorde avec "comités" masc. plur.

F) Habituel: s'accorde avec " cadre" masc. sing.

G) Efficaces: s'accorde avec " rapports" masc. plur.

h) Réelles: s'accorde avec " retombées" fém. plur.

i) Indispensables: s'accorde avec " dispositions" et " mécanismes' masc. plur.

J) Paritaires: s'accorde avec " comités" masc. plur.

Bibliographie

. Projet de loi no 17. Loi sur la santé et la sécurité au travail. Editeur officiel du Québec, 1979.

. Spécial: Mieux vaut prévenir que guérir. Politique québécoise de la santé et de la sécurité des travailleurs. Extrait de la revue Prévention, novembre 1978. Gouv. du Québec.

ALCIDE Eddie, Le travailleur québécois et le protocole de santé et de sécurité au travail. Revue Prévention février 1981.

SABAMES Jean I., Editorial concernant la loi 17. Revue Prévention janvier 1981.

LUSIGNY Xavier de, L'inobservance des normes de sécurité n'entraîne pas automatiquement la responsabilité civile. Revue Le Québec industriel, février 1981.

? Signalisation et sécurité. Revue Le Québec industriel, fév. '81.

GALLIMARD Michel, La protection individuelle des voies respiratoires, Revue Prévention avril 1980.

ELDADA Mazen, Le bruit industriel. Revue Prévention avril 1979.

? Attention aux mains! Les moyens de protection. Revue Prévention janvier 1980.

TEXTE V1

Objectif d'ordre socio-culturel:

S'habituer à lire attentivement tout contrat ou autre forme de "papier" juridique en tenant compte de ses besoins et des acquis de la société.

Titre du texte: " L'assurance-automobile privée, que doit-elle contenir?"

Sujet: article voulant "vulgariser" le domaine complexe des assurances-automobile en l'analysant par rapport aux besoins des individus.

Activités proposées:

- une lecture attentive du texte par le biais du plan;
- Vrai ou faux? Interprétation des données de base;
- La transposition des données de base dans un contrat réel;
- Etude du vocabulaire propre à ce type de contrat;
- Une étude de cas;
- Grammaire: les participes passés à partird'extraits d'un texte concernant l'assurance obligatoire de la Régie.

INTENITON du récepteur:s'informer en vue d'une action à poser.

COMPREHENSION

Pratique: lire un article visant à informer le futur assuré sur le contenu de l'assurance-automobile privée pour ensuite justifier son propre contrat.

Objectivation

- faire dégager la structure d'un contrat (act. I, III, IV)
- faire reconnaître dans quelle mesure le contrat contient des informations suffisantes, précises et pertinentes pouvant régir le comportement des parties en cause (Act. II,III,V)
- Faire expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots en tenant compte du context verbal et de la situation de communication (Act. IV)
- Faire relever les mots ou expressions désignant les parties en cause (Act. III)

Connaissances:

- étude du vocabulaire propre au contrat d'assurances
- étude du participe passé employé seul,avec être ou avec avoir
- la structure du plan
- l'introduction du type " du général au particulier"

CORRIGE DES ACTIVITES

Activité 1

Question 1

Première idée: les deux premières phrases nous situent dans le temps: les nombreux changements opérés dans l'assurance automobile (privée).

Deuxième idée: le début de la troisième phrase nous donne le sujet de l'article: des informations qui aideront à comprendre le fonctionnement.

Troisième idée: énumération des diverses parties du texte.

(Il est facile, ici, de mettre en évidence le type d'introduction "du général au particulier).

Question II: voir le tableau-corrigé de la page suivante.

Question III: il n'y a pas de conclusion à ce texte. Réponse personnelle.

PLAN

1) La formulation du texte
   - a) texte identique pour toutes les compagnies au Québec
   - b) texte et avenants approuvés par le surintendant aux ass.
   - c) utilisation courante d'une formule abrégée
   - d) texte intégral fourni sur demande

2) La tarification
   - a) éléments de base pour la classification.
     1. dossier du conducteur
     2. la classe
     3. le territoire
     4. le groupe
   - b) découverte d'écarts importants pour la couverture d'un même risque.
   - c) recommandation: magasinage

3) Contenu de la police et les choix.
   - a) responsabilité civile
     1. somme minimale de 500000$ obli. ajustable selon le lieu de déplacement
     2. facultatif: ass. resp. corp. pour ceux qui voyagent à l'ext.
   - b) dommages au véhicule assuré.
     1. assurance risques multiples (avec franchise)
     2. assurance-collision (avec franchise)
     3. indemnisation sans égard à la resp. pour les dommages mat. dans certains états américains.
   - c) l'avenant 34: assurance de personnes.
     1. la Régie ass. aut. indemnise tout Québécois
     2. division 1: indemnisation de décès, de mutilatton, de frais médicaux et d'obsèques (facult.)
     3. division 11: indemnisation pour incapacité totale.
     4. avenant peu recommandé pour la majorité des cas.

PLAN (SUITE)

4) L'indemnisation directe
   - a) but: rapidité et simplification
   - b) les conditions
     1. non responsable de l'acc.
     2. acc. au Québec
     3. acc. entre 2 véhicules auto.
     4. propriétaires identifiés
   - c) le rôle des fonds d'indemnisation des victimes d'acc. d'auto.
   - d) la grille de partage des responsabilités
   - e) dédommagement pour les dommages au véhicule et aux biens personnels (commerciaux) transportés.
   - f) une insatisfaction du règlement peut être débattue devant les trib.
   - g) augmentation de la prime ne s'applique qu'en cas de responsabilité.

5) Le constat amiable
   - a) les origines et la fréquence d'utilisation
     1. en France
     2. adaptation au Québec
   - b) définition
   - c) les avantages
     1. pour l'assureur
     2. pour l'assuré

6) centre d'estimation
   - a) rôle (but)
     1. auto dirigée vers un centre ou un atelier
     2. évaluation des dommages
     3. choix de l'atelier pour la réparation
     4. réévaluation en cas de non-satisfaction
     5. l'assureur paie les frais pour l'évaluation
   - b) fonctionnement

Activité 11: VRAI ou FAUX

1. Faux. Certaines compagnies d'assurance tiennent compte du fait que l'assuré a suivi des cours de conduite pour abaisser le coût des assurances, d'autres pas.
2. Vrai.
3. Faux. Ce texte est fourni à la demande du client seulement.
4. Vrai
5. Faux. Le constat amiable n'est qu'un formulaire de rapport; ce rapport n'étant pas une déclaration ou une reconnaissance de responsabilité. Il s'agit d'un document qui permet aux impliqués de s'identifier et de décrire les faits et les circonstances entourant l'accident.
6. Vrai
7. Vrai
8. Faux. Il est aussi avantageux pour l'assureur puisqu'il lui permet de connaître et de comprendre les circonstances de l'accident. De plus, cela lui facilite la détermination de la responsabilité et réduit ainsi les frais d'enquête.
9. Vrai
10. Faux . Les deux divisions de l'avenant s'adressent à des cas très particuliers puisqu'ils assurent des sections souvent déjà couvertes par des assurances particulières.
11. Faux. La prime n'augmentera que si l'assuré est responsable de l'accident.
12. Faux. Des sondages ont révélé qu'il y avait des écarts pouvant aller jusqu'à 100% pour le coût d'assurances de clauses identiques.
13. Vrai
14. Vrai
15. Vrai

Activité 111

1. M. Léonard Smith
2. 33 ans
3. Oldsmobile '98
4. 1970
5. Il n'a pas contracté d'emprunt
6. G.H. Resinsky Ltée

7. Compagnie d'assurance générale Lal
8. Responsabilité civile: 100 000$ pour autrui seulement
9. Non
10. Rien
11. Non
13. Non
14. Oui, au verso, 2e paragraphe
15. Si le véhicule endommagé est une perte complète (il n'y a donc pas de réparation), l'assureur s'engage à envoyer conjointement un chèque couvrant cette perte à l'assuré et à la compagnie de prêt afin que cette dernière ait priorité pour le dégagement de l'emprunt contracté par l'assuré.
16. Oui. (Par. 2 de la section Garantie du créancier.)
17. Le 10 septembre 1981.
18. Non. Son siège social est à Hamilton, Ontario.
19. Le fait qu'il soit contresigné par un agent qualifié (courtier).

Activité IV: le vocabulaire

a) 2
b) 6
c) 9
d) 5
e) 10
f) 1
g) 4
h) 7
i) 3
j) 8

Activité VI: grammaire

1. indemnisés
2. impliqué
3. versée
   atteinte
4. survenus
   subi
   prévues
5. perçues
   distribuées

L'assurance-automobile

La protection accordée

Tous les Québécois, conducteurs, passagers ou piétons sont indemnisés par la Régie de l'assurance-automobile lorsqu'ils sont victimes de dommages corporels lors d'un accident d'automobile survenu au Québec ou à l'étranger, qu'ils soient responsables ou non de l'accident.

À l'extérieur du Québec

Tout Québécois impliqué dans un accident d'automobile à l'extérieur du Québec est également protégé puisqu'il a droit aux indemnités prévues par le Régime d'assurance-automobile pour ses dommages corporels, qu'il soit responsable ou non de l'accident.

Mais, lorsque le Québécois est responsable de l'accident, il est susceptible d'être poursuivi devant les tribunaux du lieu de l'accident pour les dommages corporels et matériels qu'il a causés. Il est alors protégé par son assurance de responsabilité obligatoire pour dommages matériels à autrui d'un minimum de 50 000 $ qui, à l'extérieur du Québec, couvre automatiquement les dommages corporels et les dommages matériels à autrui. Le montant de cette assurance de responsabilité s'ajuste au montant minimum d'assurance en vigueur là où a lieu l'accident (ex.: en Ontario, le minimum est de 100 000 $).

Par ailleurs, si le Québécois n'est pas responsable de l'accident «à l'extérieur du Québec», il conserve son droit de poursuite en vertu de la loi du lieu de l'accident. Il peut aussi réclamer un excédent, s'il y a lieu.

Les indemnités versées

La Régie verse aux victimes de dommages corporels ou à leur famille, selon le cas, diverses indemnités: des indemnités de remplacement du revenu, des indemnités de décès, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres indemnités pour préjudices permanents, mutilations, douleurs ou perte de jouissance de la vie. Les frais médicaux et paramédicaux, achat de prothèses, transport par ambulance, et les frais de remplacement de vêtements sont également remboursés. De plus, la Régie peut prendre toutes les mesures nécessaires et engager toutes les dépenses qu'elle croit convenables pour faciliter le retour à la vie normale des victimes et leur réinsertion dans la société et sur le marché du travail.

L'indemnité de remplacement du revenu est versée aux travailleurs à temps plein, mais aussi aux personnes sans emploi, aux personnes au foyer, aux travailleurs à temps partiel, occasionnels ou sans rémunération, aux enfants mineurs sans emploi, aux étudiants à temps plein de niveaux postsecondaire et universitaire, aux personnes incapables de travailler au moment de l'accident et qui, à la suite de cet accident, sont atteintes d'une invalidité physique ou mentale grave, ainsi qu'aux personnes de 65 ans et plus.

Les cas d'exclusion

Les victimes d'accidents survenus lors d'une course d'automobiles et

Tiré du "Guide '81" Gouv. du Québec Ministère des Communications.
(Renseignements à donner aux étudiants)

celles qui ont subi des blessures lors d'un accident causé par certains véhicules en dehors des chemins publics, tels les tracteurs de ferme et les motoneiges, etc., n'ont pas droit aux indemnités prévues par le Régime d'assurance-automobile, sauf si l'accident implique aussi un autre véhicule destiné à circuler sur un chemin public.

La contribution au Régime

La Régie perçoit les sommes nécessaires à l'indemnisation des victimes d'accident d'automobile au moment de l'immatriculation des véhicules automobiles, lors de la délivrance des permis de conduire et par le prélèvement d'une taxe sur le carburant.

Le remboursement

Pour diverses raisons, tels le remisage ou l'annulation de l'immatriculation, le propriétaire d'un véhicule automobile peut avoir droit au remboursement d'une partie de sa contribution. Pour bénéficier de ce remboursement, il doit se présenter à la Régie de l'assurance-automobile ou à une caisse participante avec sa plaque et son certifical d'immatriculation.

De même, dans le cas de l'annulation du permis de conduire, il peut avoir droit au remboursement d'une partie de sa contribution à l'assurance-auto. Il doit alors s'adresser à la Régie pour obtenir toutes les informations nécessaires.

L'assurance obligatoire pour les dommages matériels

Tous les propriétaires d'automobiles circulant sur les routes du Québec doivent détenir une police d'assurance de responsabilité d'un montant minimum de 50 000 $ pour dommages matériels à autrui. Cette assurance relève de l'entreprise privée. Le montant de cette assurance s'ajuste au montant minimum d'assurance en vigueur là où a lieu l'accident (ex.: en Ontario, le minimum est de 100 000 $).

Par ailleurs, lorsqu'il y a au Québec un accident résultant de la collision entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus, chacun doit recourir à son propre assureur dans la mesure de sa non-responsabilité.

En cas d'accident d'automobile

Si vous subissez des dommages corporels lors d'un accident d'automobile, vous devez d'abord appeler la police afin qu'un rapport d'accident soit transmis à la Régie de l'assurance-automobile et, ensuite, aviser la Régie en composant l'un des numéros suivants:

Si vous pouvez atteindre Québec sans frais: 643-7620

Si vous pouvez atteindre Montréal sans frais: 873-7620

Ailleurs au Québec, composez sans frais: 1-800-361-7620

BIBLIOGRAPHIE

. Gouvernement du Québec, Le guide '81, publié par le Ministère des Communications, Québec, 1981.

. BEGUIN Louis-Paul, Vocabulaire correctif des assurances, Cahiers de l'Office de la langue française no 16, 1972.

. DE GRANDPRE Jean-Paul, Vocabulaire bilingue des assurances sur la vie, Cahiers de l'Office de la langue française no 3, Québec 1969.

. ? Vocabulaire des assurances sociales, Cahiers de l'Office de la langue française no 2, Québec, 1979.

TEXTE V11

Objectif d'ordre socio-culturel:

L'automobile, un sport?

Il faut sensibiliser l'étudiant à l'image véhiculée par le Québécois et son automobile: le luxe et la vitesse. Il pourra fournir une vision de lui-même et prendra position quant à son devenir en tant que conducteur.

Titre du texte à l'étude:" L'automobile, un nouveau départ!"

Sujet:l'apport de la Fédération Auto-Québec quant à l'évolution de la conduite automobile au Québec.

Activités proposées:

- lecture du texte et objectivation à partir d'un questionnaire;
- un mini-sondage pour une meilleure situation du problème et une confrontation des idées;
- une caricature pour le journal de l'école de la théorie freudienne sur "la situation automobile";
- un vocabulaire de la mécanique;
- grammaire: la ponctuation. L'utilisation des guillemets, des deux-points et des tirets.

GUIDE DU MAITRE

INTENTION du récepteur: s'informer sur un sujet donné afin de mieux se situer en tant qu'individu appartenant à une société.

COMPREHENSION:

Pratique:lire un article de sport permettant de s'informer sur les attitudes du conducteur québécois.

Objectivation de la pratique:

- Faire relever les grandes lignes du texte (questions 3a, 6,7,8,10)
- Faire résumer certaines étapes (question 11b)
- Faire identifier l'intention de l'émetteur (questions 1,2)
- Faire découvrir les diverses ressources utilisées pour transmettre l'information (le ton) (questions 4,5,12, 14,15,16,17)
- Faire découvrir le lien existant entre les données de l'article et l'expérience personnelle du lecteur (questions 3b,11c,13,18)
- Faire confronter les idées émises de l'article et les idées d'autres interlocuteurs (activité 2)

Acquisition de connaissances

- Connaissance de l'importance de la ponctuation au niveau du ton. Les deux-points, les guillemets, les tirets.
- Connaissance de l'exagération et de la gradation. Leur rôle.

CORRIGE

1. Ce titre annonce que l'automobile pourrait avoir une autre fonction que celle utilitaire (moyen de locomotion) qu'on lui reconnaît présentement: celle d'être un objet de loisir par le biais de la course automobile accessible à tous.
2. Faire connaître les buts et les avantages de la Fédération Auto-Québec pour le conducteur québécois.
3. a) celui qui s'inscrit:
   - peut avoir le droit de participer à des courses sur piste après un stage d'apprentissage;
   - est obligé d'apprendre à très bien connaître les moteurs d'automobile, à les ajuster et à les réparer.

   b) Réponse personnelle.
4. - par l'utilisation d'exagérations telles: "... j'adore travailler...", " ...mon plus grand plaisir, c'est d'écraser l'accélérateur...","... c'est beau de voir une voiture déraper correctement...".
   - par un point d'exclamation en finale.
   - par une gradation marquant une augmentation de vitesse: "...écraser l'accélérateur, aller de plus en plus vite...,réussir parfaitement..."
5. VIRIL voulant signifier " qui est le propre de l'homme", on sait que la course automobile a toujours été un fief protégé de l'homme. Comme, actuellement, on dénonce les domaines réservés à la gent masculine (sexisme), l'auteur a voulu marquer le sens particulier de ce mot.
6. - elle est la seule femme du pays à participer à des rallyes de vitesse;
   - elle n'est pas - comme les Québécois en général- amateur de luxe tapageur au détriment de la mécanique. Elle préfère connaître à fond le moteur de sa voiture.
7. Comme des gens préférant les gadgets et les accessoires de luxe au détriment d'une étude sérieuse de la mécanique.
8. L'automobile était le premier loisir de plein air il y a quelques années . Ce qui laisse supposer qu'il n'en est pas de même aujourd'hui, qu'un changement s'est opéré.

9. a) omnipotent

   b) policées

10. a)le symbole de la réussite (luxe, gadgets, etc)

    b)la machine qui permet une libération de l'agressivité de l'homme soumis aux lois de la vie quotidienne en société.

11. a)psychanaliste

    b)la "situation automobile", c'est le conducteur roi et maître d'une machine (automobile) puissante et docile.

    "le vernis de la société", c'est l'ensemble des hommes qui, régis par des lois communes, vivent dans une harmonie relative.

    Aussi, quand l'homme, après être soumis dans sa vie en société devient un solitaire puissant en voiture, ses instincts primitifs apparaissent et il veut démontrer sa nouvelle supériorité.

   c) Réponse personnelle.

12. a) Ils annoncent une citation.

    b) Ils annoncent une explication.

13. Réponse personnelle.

    Pistes: - l'essence trop coûteuse

            - trop d'accidents sur les routes

            - le dimanche est réservé aux véritables sports.

14. Essence

15. -- Par 2:"... certains - clandestinement - ajoutent...". Ces tirets remplacent les virgules, afin de renforcer l'idée. Le fait d'avoir placé le mot CLANDESTINEMENT entre tirets a l'avantage de marquer davantage l'imagination du lecteur.

    -- Par. 8: "...déclarent ceux - de plus en plus nombreux -...". Ces tirets remplacent les virgules afin de renforcer l'idée de multiplication. Même si le pronom démonstratif "ceux" est au pluriel, le fait d'avoir fait ce rajout entre tirets permet de rendre le lecteur plus conscient de ce phénomène.

    -- Par. 8: "... l'apprenti conducteur - tous peuvent le devenir -..." Ces tirets remplacent les parenthèses qui permettent d'isoler un membre de phrase explicatif mais non indispensable.

16. a) Ils servent à indiquer des paroles rapportées.

    b) Ils servent à marquer le mot "convertibles" qui est employé ici d'une manière très particulière et non dans son sens original.

17. Cette ponctuation a permis à l'auteur de rendre son article fougueux, vivant, à l'image du sport dont il est question.

18. Réponse personnelle.

Pistes:

- le conducteur aimant " se défouler" sur la route devrait s'inscrire à la Fédération Auto-Québec.
- Tout conducteur devrait connaître les rudiments de la mécanique automobile.
- Le Québécois devrait mettre un peu plus d'énergie à étudier le moteur de son automobile et un peu moins à étudier tous les gadgets coûteux et inutiles d'une automobile de luxe.

Etc

ACTIVITES DE PROLONGEMENT

Activité 1: le vocabulaire

A) 1.....f
2.....i
3.....b
4.....h
5.....e
6.....c
7.....g
8.....a
9.....j
10.....d

B) Réponse personnelle. Cependant, voici les définitions telles que fournies par " Vocabulaire de l'automobile" de l'O.L.F.

. bougie d'allumage: organe servant à produire l'étincelle propre à enflammer le mélange gazeux dans la chambre de combustion

. génératrice: appareil transformant l'énergie mécanique en énergie électrique et maintenant la batterie en état de charge.

. dépression: vide provoqué par le mouvement du piston au cours de sa course d'admission

. soupape: obturateur mobile qui s'ouvre et se ferme en ne permettant le passage du fluide que dans un seul sens.

. réservoir d'huile: récipient contenant l'huile du système de graissage.

. joint d'étanchéité: pièce interposée entre deux surfaces serrées l'une contre l'autre, pour assurer l'étanchéité de l'ensemble.

. ventilateur: appareil muni de pales et disposé près du radiateur, afin d'activer le refroidissement du moteur par l'aspiration de l'air extérieur.

. tenon: tige se déplaçant dans un évidement du plateau et guidant le mouvement d'une masselotte.

. solénoide: électro-aimant à noyau plongeur qui commande, lorsqu'il est alimenté, le déplacement du lanceur et la mise sous tension du démarreur.

. réservoir d'essence: récipient destiné à recevoir l'essence pour le fonctionnement du moteur.

Activité IV: vous comme conducteur... qui êtes-vous?

Les qualités relevées chez Gilles Villeneuve:
- imperméable à la peur, à l'angoisse et au trac
- pas nerveux
- arrogance
- patience (travail acharné)
- simplicité
- franchise
- goûts simples
- présence d'esprit
- détermination

(Réponse personnelle)

Activité V: un peu de grammaire..,

"Vite, toujours plus vite !" crient ceux - de plus en plus jeunes - qui tiennent le volant d'une rutilante voiture sport. On se déguise en Gilles Villeneuve et la route devient une piste d'essai. Le moteur est lancé, les freins répondent bien! Le paysage défile à une vitesse vertigineuse: arbres, maisons, animaux de ferme disparaissent aussitôt. Oh! un autobus scolaire arrêté... Un freinage, des crissements de pneus, un coup de roue à droite, et voilà un poteau vu de près. "Ouf! J'ai eu chaud!" dira-t-il.
Mais que serait-il arrivé s'il n'avait pu éviter l'autobus?...s'il avait heurté un poteau?...si un enfant...

BIBLIOGRAPHIE

BAUDOUIN Marie-Anne, "Vocabulaire de l'automobile", fascicule 1: le moteur. Cahier de l'Office de la langue française, no 21, MOntréal 1979.

TEXTE V111

Objectif d'ordre socio-culturel:

Découvrir un problème social au Québec: l'alcoolisme par le biais du sport. Se situer par rapport à ce problème.

Titre du texte à l'étude: " La potion magique du sport québécois."

Sujet: l'auteur dénonce le processus publicitaire dont s'entourent les brasseries via le domaine sportif.

Activités proposées:

. lecture du texte et objectivation à partir d'un questionnaire;

. une prise de position concernant certains points de l'article-critique;

. une petite vérification des faits avancés dans l'article;

. un article pour le journal scolaire;

. grammaire: les homophones "ce,se; c'est,s'est,ses,ces,sait)

INTENTION: du récepteur: lire un article-critique en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.

PRATIQUE

Lire un texte traitant du problème de la publicité axée sur la bière dans un contexte sportif.

OBJECTIVATION:

. Faire identifier le sujet traité dans l'article: questions 1,31

. Faire identifier le point de vue que l'auteur veut faire partager: questions 28a, 16, 18.

. Faire relever les éléments du discours utilisés par l'émetteur pour obtenir l'adhésion au point de vue qu'il défend et faire relever les les expressions qui les annoncent explicitement : questions 2, 5, 3, 6, 17, 20, 27, 30 a,b, 31.

. Faire dire si l'on partage les opinions de l'auteur: questions 9b, 23, activité II, activité IV.

. Faire découvrir dans quelle mesure l'article-critique révèle que l'argumentation s'appuie sur des résultats d'enquête et vérifier sommairement ces données: activité III

. Faire découvrir l'impact de certains éléments prosodiques quant au ton du texte : questions 2, 4, 13

. Faire identifier certaines figures de style dénotant l'ironie: questions 5, 20, 27.

. Faire identifier les grands points traités dans l'article-critique: questions 6,7,8,9,10, 11, 12,15,16,18,19,22124,25,26,

CONNAISSANCES:

. . La langue familière, lexique et tournures de phrases

. Les éléments prosodiques donnant le ton au texte: point d'interrogation, point d'exclamation, points de susnension.

. Images dénotant l'ironie

CORRIGE

1. Que la bière est effectivement le support (le nerf) essentiel du sport.

2. Elles produisent un effet d'accumulation, " chargeant" ainsi le portrait de l'impact de la bière au niveau des sports. Cela a pour but d'impressionner le lecteur.

3. Une promotion et une publicité organisées en cherchant à donner le maximum d'ampleur et de retentissement.

4. Parce que les guillemets servent à isoler ce membre de phrase employé dans un sens qui ne lui est pas propre et ce, dans un langage familier.

5. "Le championnat de tire-pois de Saint-Glinglin.

6. - La commandite de G. Villeneuve en Europe y a fait augmenter le marché pour Labatt; par contre la création du Grand Prix du Canada a diminué les ventes au Québec.

   - O'Keefe règne au Québec mais Molson domine dans la région du Lac-St-Jean.

   Donc, dans l'ensemble, cela semble assez payant maisc'est assez difficile à évaluer puisqu'ils ont un système de publicité du genre " mass-marketing".

7. a) Celui qui fait oeuvre de bienfaiteur, de protecteur; celui qui démontre une grande générosité.

   b) En partie, car bien que les brasseries se montrent parfois très généreuses pour les sports en général, il n'en demeure pas moins que cette générosité a pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires. Il ne s'agit pas du tout d'altruisme.

8. "Les retours sont plus faibles dans le domaine culturel". On y consomme une quantité moindre de bière.

9. a) Il atteint le jeune homme par un point sensible: l'automobile.

   b) Réponse personnelle

10. Les brasseurs et les relationnistes s'impliquent dans différentes oeuvres culturelles et sociales de leur ville. Ils représentent ainsi le portrait-type du brave homme qui aide sa ville à prospérer.

11. Parce que Toyota est une compagnie fabricante de voitures; ainsi, on demeure dans le même domaine puisqu'il s'agit de commanditer des courses automobile.

12. Les brasseries sont représentées partout à la fois. On les retrouve dans toutes les activités sportives.

13. Parce qu'il s'agit d'un emprunt à une langue étrangère qu'on veut isoler du reste de la phrase.

14. - Le Québécois est un gros buveur de bière;

    - les lois québécoises ne sont pas restrictives

    - l'importance démesurée que les journaux accordent aux sports.

15. - les journalistes couvrent tous les sports

    - les sports sont commandités par les brasseries et peuvent ainsi survivre

    - les journalistes, pour conserver leur emploi, doivent " couvrir" le plus de sports possibles et " couvrir" ainsi le commanditaire afin que celui-ci se montre généreux envers le sport.

16. Certains journalistes sont payés par leur journal pour "couvrir" une activité sportive mais ils sont aussi payés par les brasseries pour rédiger certains articles ou pour faire des photos. Il devient alors très difficile d'être objectif.

17. "... à boire debout"

18. - les relationnistes se font appeler par leur nom en y ajoutant le nom de la brasserie (ex.: André Molson Bélanger)

    - certaines activités sportives portent le nom du commanditaire (ex.: Quatre Chevaliers O'Keefe)

19. a) on chouchoute les journalistes en payant les frais de consommation et en les recevant " très bien" aux conférences de presse;
    b) on dorlotte les photographes.

20. "L'indépendance, quoi!" André Gingras proclame qu'il photographie le commanditaire mais il choisit qui il veut photographier. Cependant, l'auteur affirme qu'il est très rare que le relationniste de la brasserie ne soit pas photographié lors d'activités sportives. Alors, où est la supposée indépendance que proclame Gingras? Il est lui aussi à la merci des commanditaires.

21. Une symbiose est une étroite union, durable et profitable entre le journaliste et la bière (brasseur).

22. - des annonceurs de nouvelles sportives sont engagés pour faire la commandite de bière;

    - l'analyste des matches des Expos travaille pour O'Keefe;

- la soirée du hockey est co-produite par une agence de publicité dont Molson est un très gros client;

- Labatt a créé un budget de publicité qui lui permet de décider du contenu de certains journaux.

23. Parce qu'ils sont énormes et des chiffres révéleraient aussi le chiffre d'affaires approximatif de l'entreprise; ainsi, on aurait une bonne idée des profits réalisés.

24. - les marques concurrentes sont peu en vue;

- elles ne sont pas annoncées.

25. Théorêt, directeur de la Fédération de natation du Québec, n'hésite pas à accepter de l'argent de Molson pour la commandite de concours de natation chez les mineurs. Il suggère même de faire encore plus de publicité car " si elle avait plus de retours, elle donnerait encore plus".

26. - peu de compagnies acceptent de commanditer les sports;

- les brasseries apportent l'efficacité en termes de publicité et de relations publiques ($).

27. Par une boutade lancée par un partisan des Nordiques de Québec qui vient confirmer le fait que les brasseries ont tellement le monopole dans le domaine des sports que l'on peut prévoir un "télescopage" à brève échéance.

28. a) Faire prendre conscience au lecteur de l'omniprésence publicitaire des brasseries au niveau du sport en général.

b) Réponse personnelle.

29. - la bière est le " nerf " de tous les sports;
- la promotion se fait sur la base du mass-marketing;
- la " bonne image" publicitaire;
- le Québécois $\rightleftharpoons$ le sport $\rightleftharpoons$ la bière
- les liens entre les relations publiques des brasseries et la presse parlée et écrite.

30. a) La langue <u>familière</u>

b) Afin d'être près du lecteur et atteindre ainsi l'objectif visé.

31. - Le gros pichet de bière démontre l'omniprésence des brasseries sur l'ensemble des sports et activités culturelles;

- On retrouve les activités ainsi visées: ski, natation, hockey, course automobile, chasse, peinture, musique, les festivals, le gars qui écoute la télévision.

ACTIVITES DE PROLONGEMENT

Corrigé

Activité 1: vocabulaire

1. publicité
2. union
3. bienfaiteur
4. cohérent, conséquent
5. propagandiste
6. interdire
7. implicite, sous-entendu
8. exclusivité
9. impartial
10. animateur

Activité 5: un peu de grammaire

1. se
2. sait
3. ce; se
4. s'est
5. Ce
6. s'est
7. ce
8. sait
9. s'
10. ce; ce